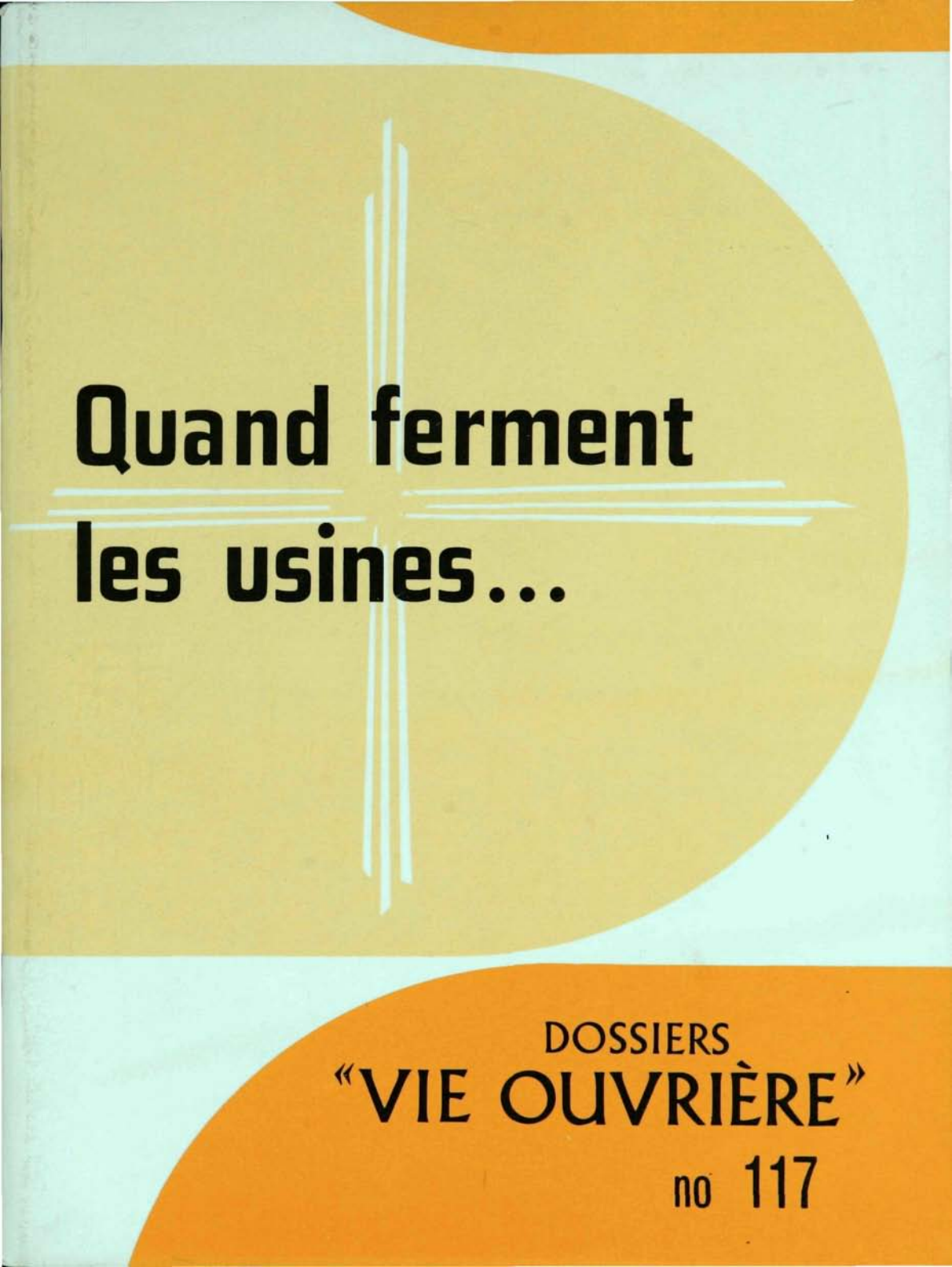




Quand ferment les usines...

DOSSIERS
«**VIE OUVRIÈRE**»

no 117

DOSSIERS "VIE OUVRIÈRE"

AU SERVICE DES MILITANTS CHRÉTIENS DU MONDE OUVRIER

Comité de la rédaction

Denise Gauthier, Robert Guimond, Raymond Levac
Lorenzo Lortie, Guy Ménard, Jules Paradis
Collaboration: Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.)
Mouvement des Travailleurs Chrétiens (M.T.C.)
Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (C.P.M.O.)
Paul-Émile Charland, rédacteur en chef
Lucie Lebœuf, assistante à la rédaction et à la promotion

Secrétariat: Édith Georges

Abonnement: \$8.00 pour un an

Adresse: 1201, rue Visitation, Montréal, Canada, H2L 3B5
Téléphone: (514) 524-3561

Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0220

ISSN 0384-1146

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

Indexée dans le Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR)

Imprimerie Notre-Dame, Richelieu, Qué.

ÉDITORIAL

- Quand ferment les usines... *Paul-Émile Charland* 386

DOSSIER

- Travailleurs mis à pied depuis janvier 1976 389
- Sherbrooke, zone sinistrée 393
- East Angus deviendra-t-elle une ville fantôme?
Reportage T.M. 397
- Ce qui arrive quand des usines ferment
Colloque de Shawinigan 407
- Quand une petite ville essaie de s'en sortir *Denise Gauthier* 411
- Fermeture en milieu urbain *Lorenzo Lortie* 414
- Les causes de la fermeture des usines
Colloque de Shawinigan 417
- La résistance en Abitibi *Marcel de la Chevrotière* 421
- Fermeture d'usines et action syndicale *Lucie Leboeuf* 426
- Fermetures d'usines et Droit au travail *Guy Ménard* 431
- Perspectives bibliques des militants chrétiens *Guy Ménard* 439

CHRONIQUE

- Le conflit à la Robin Hood *Robert Guimond* 443
- Recensions 448

Quand ferment les usines

Dans leur message pour la Fête des travailleurs, le 1er mai dernier, les évêques du Québec, par leur Comité des affaires sociales, dénonçaient ouvertement le scandale de la fermeture d'usines, alors qu'un travailleur sur dix est sans emploi.

"Dans une société pleine de ressources, de nombreuses usines ferment. Des travailleurs expérimentés s'étaient bâti, tant bien que mal, une situation économique et sociale d'où ils tiraient une sécurité essentielle. Sans qu'on leur ait demandé leur avis, sans même les avoir prévenus suffisamment à l'avance, ils se retrouvent sans nom parce qu'ils sont chômeurs."

Un geste social

Quand une usine ferme, il s'agit d'un geste d'une portée sociale que ne peut dicter la seule loi du profit individuel. Des hommes et des femmes avaient misé sur cette usine leur vie et leur avenir. Des structures humaines s'étaient bâties autour de ce gagne-pain. Une vie communautaire avait grandi... Et voilà que du jour au lendemain tous ces espoirs s'écroulent devant la menace ou la réalité de la fermeture.

Il est normal que les citoyens demandent alors des comptes: un geste comme celui-là les concerne directement. Lorsque la triste éventualité se présente, il est souvent trop tard parce qu'il n'y a jamais eu de comité de surveillance de la part des travailleurs et des citoyens.

Il est normal, également, que les travailleurs remettent en question les politiques de leur gouvernement. En effet, l'aide à l'industrie, à même les fonds publics ou des richesses du pays, entraîne des responsabilités sociales qu'un gouvernement doit voir à faire respecter. Un certain nombre de pays l'ont déjà fait inscrire dans leur législation, et les industries qui veulent fermer sont alors soumises à des conditions qui protègent à la fois les travailleurs et la population.

Des boucs émissaires

Quand ferment les usines, les premiers que l'on accuse, ce sont les travailleurs, ou encore plus subtilement, la situation économique. Soit qu'ils aient exagéré dans leurs demandes ou qu'ils ne veuillent plus travailler. Le nombre de travailleurs inscrits aux Centres de la main-d'œuvre vient contredire cette dernière affirmation. Quant aux demandes salariales, elles ne réussissent même pas, dans l'ensemble, à rattraper la spirale de l'inflation.

Parler de la situation économique qui oblige les usines à fermer, c'est encore vouloir faire porter sur les travailleurs la responsabilité du déficit.

C'est une toute autre analyse que font les travailleurs lorsqu'ils réfléchissent sur les causes de la fermeture des usines. Réunis en colloque, les travailleurs mis-à-pied de la région de la Mauricie ont manifesté une certaine perspicacité à ce sujet. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour découvrir le jeu de certaines compagnies.

Le droit au travail

Il peut sembler paradoxal de parler de "droit au travail", alors que de partout on raconte que les gens ne veulent plus travailler. C'est pourtant ce que réclament unanimement les syndicats.

Si le travail est encore actuellement la façon socialement reconnue de gagner sa vie, le travail est un droit qui doit être reconnu. On en parlait autrefois comme d'un devoir, on en parle aujourd'hui comme d'un droit. Ce changement de langage n'est pas sans signification. Il signifie une promotion dans l'échelle de l'honneur et de la dignité.

Réclamer son droit au travail signifie, pour les travailleurs, qu'ils sont devenus maîtres de leur personne et de leur destinée. Ou, du moins, qu'ils entendent le devenir.

Les fermetures d'usines, avec le taux de chômage qui s'en suit, atteignent directement les travailleurs dans ce droit. Mais ils ne peuvent encore le réclamer puisqu'il n'a pas encore trouvé place dans la "Charte des droits de la personne".

Au lieu de parler de droit au travail, les gouvernements, et les compagnies préfèrent parler d'incitation au travail. Pourquoi? Le point de vue n'est sans doute pas le même.

Pour éviter qu'elles ne ferment

Le problème est vaste, les causes sont multiples, les solutions sont complexes. Sans doute. La réponse-miracle à la fermeture d'usines n'est pas encore trouvée. Évidemment. Mais si les travailleurs étaient appelés à participer davantage à la vie de l'entreprise, peut-être prévoieraient-ils à plus long terme l'avenir de leur gagne-pain. Peut-être ne laisseraient-ils pas s'épuiser les forêts et vieillir les machines. Peut-être augmenteraient-ils la productivité. Si les ouvriers étaient patrons,... peut-être aussi ne feraient-ils pas mieux que les patrons qui ne sont pas ouvriers. Faudrait-il essayer pour le savoir?

Plusieurs luttes se sont faites au Québec, ces dernières années, pour éviter la fermeture d'usines; plusieurs expériences sont en voie de réalisation où des ouvriers sont devenus patrons. Dans tous ces cas, c'est toute une population qui s'est ligüée parce que sa vie et ses institutions étaient menacées: Cabano, St-Jérôme, Sacré-Cœur, Cadillac, le Témiscamingue, etc.

Lorsque la fermeture d'une usine survient dans une plus grande ville, les conséquences sont les mêmes, mais l'impact est moins vivement ressenti. La mobilisation est alors plus difficile au sein de la population.

On peut parfois reprocher aux syndicats d'avoir négligé cette catégorie de travailleurs. Ce reproche serait-il fondé qu'il faudrait comprendre également la complexité de la situation. Les lois sont peu nombreuses qui protègent les travailleurs contre les fermetures d'usines, et combien facile pour les compagnies de pouvoir les contourner.

Nous espérons que le futur Code du travail tienne compte de ce problème.

Paul-Émile CHARLAND

Travailleurs mis à pied depuis janvier 1976

Au moins 75 petites, moyennes ou grandes entreprises ont fermé leurs portes au Québec, depuis le 1er janvier 1976, entraînant la mise à pied de 9,014 travailleurs québécois.

C'est ce que révèle une recherche effectuée par "LE DIMANCHE" avec l'appui des rapports officiels du ministère québécois du Travail.

Les principales conclusions de cette recherche sont:

— Entre le 1er janvier 1976 et le 31 mars 1977, 65 entreprises ont abandonné leurs affaires causant la perte de 7,039 emplois. Ces chiffres nous ont été fournis par le ministère du Travail, mais ont fait l'objet d'une vérification minutieuse auprès de chacune des entreprises concernées;

— Depuis le 1er avril 1977, au moins 10 autres entreprises connues ont fermé leurs portes pour un total de 1,975 autres emplois perdus;

— Le nombre d'entreprises fermées en 1976 s'est élevé à 31 alors que 44 entreprises ont déjà fermé depuis le début de l'année en cours;

— Les entreprises fermées se retrouvaient principalement dans les secteurs du textile (20 pour 28.5 pour cent), de la chaussure (6 pour 8 pour cent) et du bois (6 pour 8 pour cent);

— Les principales régions victimes de ces fermetures sont Montréal (26, pour 39 pour cent); les Cantons de l'Est (24, pour 32 pour cent); et la Mauricie-Bois Francs (18, pour 20 pour cent).

Ce nombre de 75 entreprises ne comprend pas les entreprises qui ont annoncé leur intention de fermer en 1977. Parmi celles-ci, on pourrait inclure l'usine Wayagamak du Cap-de-la-Madeleine; l'usine Domtar d'East Angus, et la compagnie de meubles Victoriaville Furniture. Si ces trois entreprises fermaient officiellement, 1,450 travailleurs seraient mis à pied.

ENTREPRISES FERMÉES EN 1976 ET 1977

ENTREPRISES	VILLE	EMPLOYÉS TOUCHES	SECTEUR
Région de Montréal			
F.B.I. Foods	St-Hilaire	78	Alimentation
Glove Reconditioners	Longueuil	68	Vêtement
Chemise St-Honoré	St-Liboire	75	Vêtement
Engrais du St-Laurent	Valleyfield	91	Produits chimiques
Mayfair Garment	Montréal	39	Vêtement
Villa Paul-Marie	Côteau-du-Lac	36	Foyer
F.B.I. Foods	Beloil	80	Alimentation
Anna-Lisa Lingerie	Montréal	16	Vêtement
Canada Ciment Laforge	Montréal-Est	136	Ciment
Hyde Park Clothes	Montréal	582	Vêtement
Pervell Ltée	Montréal	86	Cuir
Centre d'accueil St-Vallier	Montréal	118	Foyer
Riverdale Townhouse Fabrics	Montréal	157	Vêtement
Hôtel Laurentien	Montréal	192	Hôtellerie
Cie Diamond Upholstery	St-Léonard	50	Meubles
Ital Knit & Model Dye Word Corporation Symphonique Electronique	Huntington	94	Vêtement
Questeel	Ste-Thérèse	350	App. électriques
Quebec Steel Products	Longueuil	500	Acier
Atco Controls	Lachine	100	Acier
J.V. Components Can.	Huntington	33	App. électriques
MacFarlane Lefaivre	Iberville	39	Caoutchouc
Heatex, J.B. Carter	St-Léonard	180	—
Harris Steel	LaSalle	360	Radiateur
St. Lawrence Iron and Metal	Longueuil	100	Acier
Un. Carr. Division of Canada	Longueuil	100	Acier
	St-Rémi	28	Cadenas
Région des Cantons de l'Est			
E. R. Manufacturing	Granby	39	Vêtement

Produits Procomp	Compton	35	Bois
Sinimex	Granby	25	App. électriques
Bruck Mills	Sherbrooke	201	Vêtement
Industries Lac Mégantic	Lac Mégantic	9	Bois
Acton Shoes	Acton Vale	200	Chaussure
B.F. Goodrich	Waterville	365	Caoutchouc
Thor Mills	Granby	250	Vêtement
McKinnon Steel Products	Sherbrooke	100	Acier
Snow Jet	Thetford Mines	411	Motoneige
Sainthill-Levine			
Uniforms Can. Ltd.	Sherbrooke	92	Vêtement
Duchesse Shoe	Richmond	160	Chaussure
Igloo Flet	Sherbrooke	80	Chaussure
Esty	Bedford	125	Plastique
Torrington	Bedford	100	Vêtement
Scierie de Coaticook	Coaticook	15	Bois
Kilgour	Coaticook	150	Meubles
Sheard Wool Mill	Coaticook	50	Vêtement
Mégantic Industrie			
Lorraine	Lac Mégantic	20	Bois
Lac Mégantic Manufacturing	Lac Mégantic	50	Bois
Miss Clairol	Knowlton	300	Produits de beauté
Carnegie Lock Knit	Sherbrooke	12	Vêtement
Roulotte Lionel	Sherbrooke	39	Roulotte
Hector Vincent Inc.	St-Valérien	70	Charrues

Région Mauricie-Bois-Franc

Associated Textiles	Louisville	621	Vêtement
Knitmar Ltée	Vêtement	74	Vêtement
Paris Glove Canada	St-Tite	25	Vêtement
Gulf Canada	Shawinigan	369	Pétrole
Perts Knitting	Nicolet	140	Vêtement
Tricot Princess	Princeville	45	Vêtement
Alcan Canada	Shawinigan	20	Produits chimiques
Foyer du Sacré-Cœur	Drummondville	65	Foyer
Bertile	Drummondville	32	—
W. Gagné	Victoriaville	15	Bois
Peoples Department Stores	Shawinigan	9	Magasin
Grebb Industries Ltd.	Trois-Rivières	165	—
Jane Kinlex	St-Guillaume	16	—
J.B. Lorange	Trois-Rivières	15	—
Système Comptant	Victoriaville	51	Comptabilité
UTEX Corporation	Victoriaville	200	Vêtement
Pollack	Trois-Rivières	70	Magasin
Baptiste Transport	Trois-Rivières	20	Transport

Région de Québec

Blondeau Shoe	Québec	148	Chaussure
Reynolds (câbles)	Rivière Malbaie	80	Produits électriques
Bay Bear Shoe	St-Georges	69	Chaussure
Chaussures Girard	Chicoutimi	47	Chaussure
Gulf Iron and Metal	Québec	100	Acier

Région de l'Outaouais

Canada Ciment Laforge	Hull	74	Ciment
-----------------------	------	----	--------

Niveau provincial

Catalogue Eaton	28	Publicité
-----------------	----	-----------

Résumé

Secteur	Nombre de cas	Nombre de travailleurs
Vêtements	21	2956
Chaussures	8	1049
Acier	6	1000
Bois	6	144
Pétrole et Chimie	4	705
Appareils électriques	4	488
Foyers	3	219
Alimentation	2	158
Meubles	2	200
Caoutchouc	2	404
Ciment	2	220
Magasins	2	79
Produits de beauté	1	300
Hôtellerie	1	192
Motoneige	1	411
Radiateurs	1	360
Charrues	1	70
Cadenas	1	28
Transport	1	20
Comptabilité	1	51
Roulottes	1	39
Publicité	1	28
TOTAL:	72	9131

Sherbrooke... zone sinistrée

La région des Cantons de l'Est, après avoir connu une ère de relative prospérité, est en train de sombrer dans le marasme économique. Les nombreuses industries venues profiter des ressources naturelles et de la main-d'œuvre régionale, sont en train de fermer l'une après l'autre, causant ainsi un climat de panique sinon de profonde incertitude face à l'avenir.

Nous avons relevé dans le journal "*La Tribune*", entre le 17 et le 27 juin, les articles traitant de la fermeture d'usines dans la région. Sept usines se sont fermées ou sont en train de l'être. Ce n'est pas pour améliorer la situation, alors qu'en mai "un travailleur sur dix était en chômage" dans les Cantons de l'Est (*La Tribune*, 17 juin).

Goodrich, une usine à vendre

La société B.F. Goodrich fermera le 21 octobre son usine de caoutchouc-mousse de Waterville, dans l'Estrie, congédiant de ce fait ses 365 employés. L'annonce de cette décision semble avoir été mûrie de longue date et faire partie d'une politique générale de la compagnie de se départir de ce secteur.

La responsabilité de cette fermeture n'est pas à mettre sur le compte des travailleurs. Bien au contraire! Au dire du gérant de la production, M. Émile Couture: "Vous ne trouverez pas beaucoup d'employés comme ceux-là. Pour dépanner un client, ils ont même accepté de travailler la veille de Noël et la veille du Jour de l'An, et c'était la faute du client et non la nôtre". M. Couture croit en la rentabilité d'une telle entreprise et le marché canadien existe pour ce produit; il espère qu'on trouvera certainement quelqu'un d'intéressé à y investir à long terme (20 juin).

* Nous remercions M. Édouard Gauthier, de Coaticook, d'avoir recueilli pour nous les articles du journal "*La Tribune*". Les dates réfèrent au journal de ce jour.

Décision sérieuse ou simple tactique de la compagnie? Les gens de Waterville et des villages limitrophes ne savent pas trop quoi penser et comment prendre la nouvelle. "Certains croient qu'il s'agit d'une tactique de la part de la compagnie pour obtenir des subventions de la part des gouvernements". D'autres se contentent de trouver cela malheureux et "espèrent" se trouver de l'ouvrage ailleurs.

Si bon nombre de travailleurs se contentent de déplorer la chose, les conseillers municipaux et les commerçants ne voient pas cette annonce d'un même œil. "En tant que conseiller, je considère cela comme un désastre pour la municipalité de Waterville." M. Lindsay Pocok, représentant au conseil de ville, a soulevé l'impact désastreux qu'aurait une telle fermeture sur la ville. Et les journalistes d'entretenir un optimisme de "bon aloi": "Selon un porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement de M. René Lévesque, deux groupes d'acheteurs seraient actuellement en pourparlers et en négociations pour acheter l'usine" (20 juin).

Une lueur d'espoir à East-Angus et à Windsor

On lira plus loin la menace causée à la région par l'annonce de la fermeture de l'usine de pâtes et papier Domtar, à East-Angus, pour le 30 septembre. Ici le journal "*La Tribune*" reflète un peu d'espoir parce qu'il rapporte les luttes syndicales en vue de faire améliorer l'usine et de maintenir la production. Les syndicats "exhortent le Ministère à forcer la compagnie à respecter les termes du contrat intervenu en 1970 entre la compagnie et le Ministère, contrat par lequel, en échange de vastes concessions forestières... Domtar s'engageait à maintenir ses opérations dans les Cantons de l'Est" (17 juin).

Mais \$30 millions pour sauver 2000 emplois, c'est bien minime, selon les syndiqués. Ce sont également les travailleurs forestiers qui seront touchés, ainsi que l'exploitation de nos richesses naturelles. Quelques réengagements à l'usine Domtar de Windsor laissent planer un peu d'espoir pour East-Angus (22 juin).

L'industrie de la chaussure à Acton Vale

La petite ville d'Acton Vale, dans le comté de Johnson, perdra prochainement plus du tiers de ses emplois manufacturiers, 500 emplois (27 juin). À part ces deux usines de chaussures, le seul important employeur qui demeurera à Acton Vale sera Peerless Rug (415 employés).

Les difficultés de l'industrie de la chaussure sont bien connues depuis deux ou trois ans. Elles sont comparables à celles de l'industrie du vêtement: les importations en provenance de pays à faible prix de revient augmentent à un rythme insoutenable.

Pour Acton Vale, il s'agira d'un coup aussi dur que la fermeture du moulin de la Domtar à East-Angus. Selon le dernier recensement du ministère de l'Industrie — juillet 1976 — il y avait 500 hommes et 275 femmes enregistrés au Centre de main-d'œuvre comme demandeurs d'emplois: ce qui représentait déjà un taux de chômage de 22%. La population de la ville approche les 4,300 habitants.

Coaticook perd une autre usine

Le journal "*Le Progrès de Coaticook*" (un nom qui ne semble plus correspondre beaucoup à la réalité), fait état des efforts de la Ville auprès des dirigeants de la compagnie Kilgour (meubles) pour tenter de relancer l'usine (27 avril). Ils font appel aux personnes intéressées à s'impliquer financièrement dans la formation d'une nouvelle compagnie. Un article du présent dossier décrira plus au long la situation à Coaticook (cf. page 411).

Victoriaville et l'avenir de l'industrie du meuble

Au cours de la même période (17 juin), M. André Fortin, député fédéral de Lotbinière et chef du Crédit Social, annonçait "une stratégie précise qui visera à protéger des centaines de travailleurs actuellement à l'emploi de Victoriaville Furniture", car "si aucune solution n'est apportée d'ici le premier juillet, il est persuadé que l'entreprise fermera définitivement ses portes".

Sans doute est-il de toute première importance de protéger les droits acquis des travailleurs, mais qu'adviendra-t-il de l'industrie du meuble et des emplois qu'elle assure? "Il faut arrêter de se lancer la balle, déclare M. Fortin, et définir une stratégie globale industrielle qui limite les importations". Il est convaincu que "le moment de vérité est arrivé et que le sort réservé aujourd'hui à Victoriaville Furniture peut tomber sur la tête d'autres industries demain" (17 juin).

Tentes-roulottes et industrie du gant

À Thetford Mines, une mauvaise planification de la firme Produits Bellevue, lui fait mettre à pied 110 employés dont "plusieurs se re-

trouvent sans aucun revenu, n'ayant pas travaillé le nombre de semaines minimum pour bénéficier des prestations d'assurance-chômage" (23 juin).

Dans la municipalité de Beebe, la firme Dominion Glove, qui fabrique des gants de travail, ne peut absorber le coût de l'entraînement des nouveaux employés "qui ont besoin d'une période de six mois pour devenir productifs". La compagnie, qui est le plus important fabricant de ce produit au Canada, explique que la situation est très précaire à cause de l'importation, et que toutes suggestions seraient grandement appréciées (23 juin).

Une région sinistrée

L'analyste de "*La Tribune*" titre son article du 18 juin par une phrase du maire de Sherbrooke, Jacques O'Bready: "la région des Cantons de l'Est est une région sinistrée du point de vue économique". "La décision du gouvernement fédéral d'accorder le statut de zone spéciale à la région de Montréal risque fort de condamner la région des Cantons de l'Est à une stagnation économique chronique en lui enlevant le léger avantage dont elle disposait sur la région métropolitaine pour la prospection des industries de pointe". C'est donc une opération-sauvetage que le Conseil régional de développement est appelé à entreprendre en regroupant toutes les forces vives du milieu.

Des gens qui ont à cœur de travailler

Les fermetures d'usines et le ralentissement de la production ne sont pas à mettre sur le compte des travailleurs de la région. Le nombre de personnes inscrites aux Centres de la main-d'œuvre et l'acharnement avec lequel les travailleurs ont tenté de conserver leurs emplois dans des usines souvent désuètes, sont là pour en témoigner.

L'impression qui se dégage à la lecture du journal de cette semaine (17-27 juin) en est une de découragement. Les gens ne savent plus ce qui va leur arriver. Les solutions sont loin d'être trouvées, et les différents pouvoirs se renvoient mutuellement la balle. Quand une situation commence à se dégrader, elle a des effets d'entraînement dans les autres domaines de la vie sociale. Jusqu'au jour où d'autres exploiters viendront profiter d'une main-d'œuvre à bon marché, prête à se jeter sur les premiers emplois venus.

Paul-Émile CHARLAND

East Angus deviendra-t-elle une ville fantôme?

*L'industrie des pâtes et papiers est en difficulté au Québec à un point tel que le gouvernement Lévesque songe à un plan de relance jugé indispensable dans les circonstances. Pour illustrer le drame que subit l'industrie des pâtes et papiers, l'une des plus importantes au pays, nous avons fixé notre objectif sur East Angus, dans les Cantons de l'Est, où la Compagnie Domtar entend fermer ses portes le 30 septembre prochain. Voici le reportage de Réal Ouimet.**

* * *

East Angus, juin 1977, c'est le signal d'alarme. Le signal d'alarme d'une ville de 5000 habitants qui risque de devenir une ville fantôme. Pourtant sauf la pollution, en apparence tout est beau à East Angus, située à quinze (15) milles de Sherbrooke dans les Cantons de l'Est et la situation financière de la ville est saine. Évaluation foncière: 26 millions de dollars; dette obligataire: 2 millions seulement. Le budget de l'année est de un million cent mille dollars et les taxes foncières et autres rapportent six cent mille dollars. Mais là s'arrête le beau côté des choses: 32% de ces \$600,000.00 provient de l'usine Domtar, Division des papiers et cartons Kraft qui doit fermer ses portes le 30 septembre prochain. Outre les taxes municipales, la Compagnie fournit \$175,000.00 annuellement en taxes scolaires, et elle verse une masse salariale d'environ 6 millions de dollars, répartie dans la région. Si l'usine ferme, disent les pessimistes, c'est une ville fantôme que l'on verra émerger,

* Émission "Regard sur le monde" du 19 juin 1977. Nous remercions Télé-Métropole de nous avoir autorisé à reproduire ce reportage.

la population devant quitter East Angus à moins qu'une autre usine ne vienne s'installer.

- Est-ce que les gens qui viennent vous voir pensent réellement que l'usine va fermer le 30 septembre?
- Oui, certainement. Oui. Il faut vous dire que c'est rendu tellement avancé que je crois qu'il n'y a rien à faire.
- Qu'est-ce qui va arriver d'après vous?
- Je ne sais pas. Après le 30 septembre, je ne sais pas qu'est-ce qui va arriver.
- Comment les gens réagissent ici?
- Les gens sont songeurs.
- Est-ce que vous craignez la fermeture de l'usine?
- Franchement là, on ne peut pas répondre. Moi, je doute que oui, d'autres journées c'est non. Tu t'en vas comme dans un rêve.
- Les personnes de cinquante ans (50) et plus sont vraiment dans une situation qui sera plutôt difficile pour eux d'essayer de trouver de l'ouvrage ailleurs.
- Qu'est-ce qui va arriver d'ici au 30 septembre d'après vous?
- Je ne sais pas du tout. Comme c'est là, ça regarde mal. Si ça continue de même là, il va y en avoir plusieurs qui vont en arracher.
- La majorité de nos clients travaillent à la Domtar ici (commerçant).
- Ça deviendrait une ville fantôme?
- On ne l'espère pas, mais si ça ferme, ça serait vraiment désastreux pour nous autres.

* * *

L'usine d'East Angus en question produit selon la Compagnie 270 tonnes de papier par jour et 100 tonnes de carton. Elle compte 570 employés. C'est comme une chasse-gardée ici, car on a interdit à l'équipe de reportage de prendre quelques séquences que ce soient à l'intérieur de l'usine. Seul le journaliste y a été invité et il a pu y voir entre autre chose, une machine à papier de 1891 et les travailleurs munis de protège-

oreilles pour affronter un bruit infernal par endroits. C'est le vieillissement des équipements et la carence de modernisation qui expliquent pour une bonne part la décision de Domtar de fermer l'usine. À cela il faut ajouter l'émergence de produits compétitifs de plastic par exemple, l'augmentation des coûts de production et de la main-d'œuvre, et la situation cahotique du marché national et international. Même si toutes ces raisons sont bonnes il reste que au lendemain du 30 septembre les travailleurs mis-à-pied devront continuer à gagner pour eux et pour leur famille. Mais où? Le drame est là.

- Vous êtes employé de la Domtar depuis combien d'années?
- Trente-cinq ans (35).
- Qu'est-ce que représente pour vous l'annonce de la fermeture de l'usine?
- Ça représente la fin du travail. Quand on a 54 ans, c'est plus le temps de se trouver de l'ouvrage ailleurs.
- Qu'est-ce que vous allez faire?
- Je ne sais pas. Prendre notre pension, je crois bien.
- Quel est votre métier ici?
- Plombier.
- Qu'est-ce que vous allez faire le 30 septembre?
- Je ne sais pas. J'ai encore espoir. Si on se débarrasse de la C.S.N., nos chances sont peut-être bonnes. C'est une sur mille mais c'est mieux que rien. Peut-être.
- Croyez-vous que la fermeture se fera le 30 septembre comme prévue?
- Bien j'espère qu'on va trouver des solutions pour réussir à faire continuer ça.
- Quelles solutions?
- Bien, des solutions comme..., je ne sais pas: que le gouvernement s'en mêle et nous aide, parce que je ne sais pas...
- Vous êtes marié?
- Oui. Marié. J'ai une famille. J'ai 3 enfants. Ça ne peut pas arrêter de même. Sans ça, je ne sais pas, il va falloir s'en aller. La ville va mourir.

- Qu'est-ce que vous allez faire le 30 septembre si l'usine ferme?
- Probablement que ça va être ma pension, parce que j'ai 58 ans.
- La pension de la Compagnie?
- Oui, la pension de la Compagnie.
- Quel montant vous allez recevoir?
- Ha! ça, on ne le sait pas...
- Avez-vous cherché à le savoir?
- Non. On ne peut pas le savoir pour le moment non plus.
- Comment cela se fait-il?
- Bien c'est parce que là, ils ont quelque chose à organiser pour nous donner autant de pension comme ils peuvent.
- Pensez-vous qu'il peut arriver une solution miracle d'ici au 30 septembre?
- Ça se peut, ça se peut. On a espérance.

* * *

Pour le Syndicat National des travailleurs de la Pulpe et du Papier de East Angus, la fermeture de l'usine Domtar entraînerait l'écroulement de la vie économique et sociale de la ville située dans une région déjà si durement frappée par le chômage. Le Syndicat estime que la Compagnie est le premier responsable de cette situation puisque, dit-il: les travailleurs ont donné leur vie pour grossir les profits de Domtar et parce que la Compagnie n'a pas réinvesti des bénéfices. Le syndicat rappelle que Domtar s'est engagée par contrat avec le Ministère des Terres et Forêts le 11 février 1970 à maintenir la production à l'usine de East Angus. En assemblée générale, les syndiqués ont exigé que la Domtar réalise son contrat et fasse des investissements requis, et ils ont demandé que des pressions soient faites sur le gouvernement pour mettre sur pied une enquête publique sur les finances de la Domtar et la prétendue non-rentabilité de l'usine de East Angus. Le président du syndical local, Monsieur Jean-Claude Dumont allègue qu'il faudrait investir 30 millions de dollars pour rendre l'usine de East Angus rentable.

- Je pense bien que la fermeture de Domtar entraînerait la mort de la ville comme telle. À cause de ça le gouvernement a une res-

ponsabilité, et il doit prendre ses responsabilités au même titre que Domtar. Pour nous en tout cas, sur ce plan-là on croit vraiment que pour le gouvernement actuel ça va être probablement son premier vrai test vis-à-vis les multi-nationales, parce que Domtar c'est une multi-nationale.

- La Compagnie prévoit la fermeture le 30 septembre. Est-ce que pour vous ça va être une réalité ou si c'est seulement du chantage?
- Pour nous, c'est très réel la fermeture de l'usine le 30 septembre.
- Mais on croit une chose aussi, c'est que si il y a des investissements, soit par des subventions ou n'importe quoi dans ce genre-là, la Compagnie Domtar ou une autre compagnie serait intéressée à continuer à opérer parce qu'il y a quand même des choses intéressantes à l'intérieur de l'usine présentement. Ça pourrait être beaucoup plus intéressant que ça. Pour nous autres, la fermeture est réelle mais on croit aussi qu'on sert présentement d'otages, que les gens de la ville d'East Angus servent d'otages de la compagnie par la façon dont l'annonce de la fermeture a été faite. On a dit que la compagnie ne pouvait pas investir parce qu'ils n'auraient pas de rendement suffisant sur leur argent. C'est clair pour nous autres: ce que la compagnie veut effectivement ce sont des subventions gouvernementales. Or on a l'impression très forte de servir d'otages présentement vis-à-vis la compagnie pour forcer le gouvernement à donner des subventions à la Domtar. C'est une situation "dégueulasse".
- Qu'est-ce qui va arriver, maintenant que vous savez l'intention de la compagnie?
- C'est pas normal s'il faut que ça ferme ça. Le 30 septembre ça va être pas mal une ville fantôme.
- Vous avez l'impression que la Domtar va fermer?
- D'après moi, elle ne fermera pas. Ils disent qu'ils vont fermer, mais pour moi ils ne fermeront pas.
- Et qu'est-ce que vous pensez de la compagnie?
- C'est une bonne compagnie mais ils se sacrent bien du monde; quand le monde veut "backer" alors ils "backent" eux autres aussi.
- Il y a longtemps que je suis parti de là moi. J'ai 89 ans. Je ne suis pas au courant de ça. Moi, je voudrais pas qu'elle fermerait.

- Vous avez travaillé 51 ans à la Domtar?
- 51 ans. Je suis à ma pension depuis 8 ans. Oui.
- Est-ce que d'après vous on aurait pu éviter la fermeture?
- Ça fait 25 ans qu'on nous dit que la Domtar va fermer. Si la compagnie s'était aidée un peu, il me semble que ça aurait été correct; on a fait de l'argent avec eux, mais eux aussi ont fait de l'argent avec nous. Ça fait que c'est une affaire qui serait réciproque. Il me semble que le gros devrait protéger le petit.
- Est-ce que vous pensez à la modernisation qu'on aurait dû faire?
- Justement, ça fait 25 ans qu'on parle de la fournaise. On y a seulement fait quelques réparations. Il me semble qu'on aurait dû améliorer un petit peu à tous les ans pour ne pas arriver et dire que ça nous prend 30 millions pour réparer le moulin. Si on avait mis peut-être un demi million à un million par année pour améliorer, il n'arriverait pas ce qui arrive.
- Je crois que ce sera à nous de leur montrer qu'il y a ici le potentiel voulu pour une usine du genre. Premièrement, il y a du bois abondamment. Deuxièmement, il y a la main-d'œuvre. Je crois qu'il y a aussi l'énergie voulue et alors je crois que pour ça, il va sûrement falloir que les gouvernements tant au niveau fédéral que provincial y mettent d'eux-mêmes.
- Combien de membres de l'Union des Producteurs Agricoles seraient touchés?
- Nous couvrons actuellement au-delà de 10,000 producteurs de bois qui sont inscrits sur nos listes; il y en a environ 2400 à 2500 qui mettent du bois sur le marché annuellement. Malheureusement, dans la région, on ne vend seulement qu'un sixième de la possibilité de coupe.
- En fait, si l'usine fermait ce serait un drame pour la région?
- Pour les producteurs de bois et pour toute l'organisation qui entoure la mise en marché de cette organisation-là. Pour les Cantons de l'Est, il nous faut absolument une usine qui transforme du bois feuillu dans la région, que ce soit l'usine actuelle ou une usine plus moderne.
- Est-ce que l'attitude de la Domtar paraît satisfaisante et correcte?

- Cette question-là, Monsieur, c'est très difficile, parce qu'on sait que depuis nombre d'années Domtar a utilisé le potentiel de notre région et n'a jamais réinvesti dans la région. De nouvelles usines ont été construites soit à l'extérieur de la région, soit à l'extérieur du Québec. Je veux dire, de la part de nos producteurs de bois dans la région, qu'il y a moralement une responsabilité de la Compagnie Domtar d'avoir laissé dégrader une situation comme celle-là.
- La Compagnie Domtar prétend que l'usine n'est pas rentable ici à East Angus, est-ce que vous êtes de cet avis-là?
- Actuellement c'est possible à cause des coûts élevés de main-d'œuvre et de production et de la mauvaise organisation de l'usine, mais je crois qu'il y aurait des possibilités de moderniser et de rationaliser tout le système de production à l'intérieur de l'usine. Si elle n'est pas rentable ce n'est pas à cause du manque de matières premières ou du coût des matières premières qu'on peut fournir à l'usine dans la région.
- Quand vous parlez d'une intervention du gouvernement est-ce que vous la percevez au niveau provincial ou au niveau local?
- Au niveau provincial il y a sûrement de l'aide qui devrait être apportée ou des interventions directes du gouvernement de quelque façon que ce soit. Mais au niveau régional, ici, déjà nos producteurs de bois lors de la dernière assemblée générale ont décidé de mettre un genre de fonds industriel sur pied au cas où il faudrait prendre les choses en main régionalement et même se rendre peut-être jusqu'à la construction d'une usine de co-gestion, comme il existe à Cabano, pour être capable d'assurer la survie de nos producteurs de bois. On pourrait approvisionner deux usines de la même capacité que celle d'East Angus. Donc on pourrait continuer d'opérer celle-là et en mettre une autre de la même grosseur sur pied dans la région. Actuellement, depuis nombre d'années, il y a un volume d'environ 200 milles cordes de feuillu dans la région qui pourrissent tout simplement. C'est la possibilité de reproduction annuelle de nos forêts dans la région et elle n'est pas mise en marché. Donc, c'est une richesse naturelle, et une richesse naturelle importante, inépuisable parce qu'elle repousse, qui se gaspille et qui pourrait tout simplement parce qu'il n'y a pas de marché actuellement.

* * *

Devant l'éventuelle fermeture de l'usine d'East Angus, des représentants de la ville et de la région se sont concertés pour former un comité spécial chargé d'entreprendre les démarches nécessaires à la survie de l'entreprise ou, le cas échéant, à la naissance d'une direction nouvelle. Ce comité ad hoc se compose du maire de East Angus: Roger Couture, du maire de Westburry, du responsable de la commission industrielle Yvon Vincent, du président de la Chambre de Commerce Luc Gosselin, du directeur général du Conseil Régional de Développement: Gaston Bachand. Un grand absent: la Domtar. Ce comité auquel le Ministère des Terres et Forêts a été appelé à déléguer un représentant est sous la direction du notaire Claude Turcotte. Il s'est formé avec le concours du député unioniste de Compton à l'Assemblée Nationale, Monsieur Fernand Grenier.

- Qu'est-ce qui vous a amené, Monsieur Grenier, à susciter le comité présidé par le notaire Turcotte?
- J'ai toujours défendu, depuis que je suis député en Chambre et ailleurs, que le député ne devait pas remplir un rôle seulement de législateur mais aussi d'administrateur. Puis, comme administrateur, je pense que le député doit s'impliquer dans des problèmes comme il en sévit un à East Angus. Alors dès que j'ai été informé que la Domtar avait l'intention de fermer le 30 septembre, j'ai immédiatement convoqué les trois parties, soit la Compagnie, les ouvriers syndiqués et la ville afin de me donner un peu d'éclairage sur le problème. Et suite à ça, étant donné que la Commission des Richesses Naturelles, la sous-commission des Terres et Forêts ne siégeait que le 30 août, j'ai immédiatement demandé au Ministre la formation d'un comité qui traiterait de la question, afin d'en arriver avec des éléments de solution dans les plus brefs délais.
- Quel sort vous prévoyez à l'usine Domtar à East Angus, Monsieur Yves Bérubé?
- C'est très difficile à dire. Je pense que le problème de East Angus c'est certainement un problème d'abord de vieillissement. Je n'ai pas présentement la conclusion du travail qu'on est en train de faire, mais il aurait peut-être pu être possible que l'industrie se modernise et utilise un procédé mécanique, comme celui de Cabano qui est un procédé beaucoup plus rentable et qui aurait pu, il y a cinq ou six ans, rendre l'industrie elle-même rentable. Or la compagnie, pour

différentes raisons, a choisi de ne pas investir et se retrouve avec les coûts de main-d'œuvre. Il faut reconnaître que la situation dans le secteur des pâtes et papiers n'est pas facile au Québec. Vous savez qu'il y a près de 55% des usines qui ont plus de quarante ans: donc la productivité est très basse. Notre productivité je pense qu'elle est autour de huit heures de travail par tonne de papier produit alors que dans une usine moderne la productivité est entre 3.5 et 4.5. Donc la productivité a baissé. Allié à ça, évidemment, c'est que l'approvisionnement en bois est de plus en plus difficile; il faut aller chercher notre bois plus loin qu'autrefois quand en 1871 on a ouvert l'entreprise; donc les coûts d'approvisionnement en bois ont augmenté. Ça c'est le deuxième problème. Le troisième problème c'est qu'on a eu des négociations, des conventions collectives dans l'industrie qui ont donné des salaires qui sont passablement élevés. Cela a comme conséquence que dans une industrie qui utilise énormément de main-d'œuvre parce que la productivité est faible, cette industrie est évidemment très sensible aux augmentations de salaires et ça contribue à diminuer la rentabilité de l'entreprise. Alors, je pense que la solution à Domtar, c'est carrément de reprendre le problème à zéro et de voir dans quelle mesure on peut garantir un approvisionnement de bois local d'une part, et d'autre part reconstruire carrément une entreprise flambant neuve parce que je ne crois pas qu'on puisse rentabiliser l'usine actuelle.

- Monsieur Tessier, qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire dans le cas de Domtar à East Angus?
- Malheureusement, le gouvernement fédéral en pareil cas trouve que le dossier n'est pas encore suffisamment avancé c'est-à-dire que les pots ne sont pas encore suffisamment cassés. Puisque effectivement le rôle que le gouvernement peut jouer c'est d'intervenir par le biais de subventions mais encore faut-il pour qu'il y ait des subventions que les demandes viennent ou bien de la compagnie ou bien de d'autres organismes ou corps qui pourraient se charger de l'avenir de l'industrie. Autrement dit, ce que le gouvernement fédéral peut faire à ce moment-ci c'est effectivement de dire: on accorde une subvention pour ou bien le maintien d'une industrie ou bien pour le développement d'une nouvelle industrie.
- Alors les solutions pour le 30 septembre, est-ce qu'il ne sera pas trop tard?

- Effectivement, dans le cas qui nous occupe ici à East Angus, je ne prévois pas que le gouvernement fédéral puisse prendre une initiative puisque les fonctionnaires attendent le fruit de la Commission parlementaire pour pouvoir prendre une décision et voir s'il y a quelque chose à faire de la part du gouvernement fédéral.
- Monsieur Jean Meyers, vous êtes directeur général de Domtar Canada: qu'est-ce qui peut arriver concrètement le 30 septembre? Est-ce que il y a une possibilité de vente de l'entreprise?
- Oui, c'est certainement possible. On est prêt à discuter avec les acheteurs la possibilité de vendre l'usine d'East Angus.
- Est-ce qu'il y a des gens intéressés actuellement?
- Oui, je pense qu'on a déjà deux parties qui pourraient être intéressées.
- Pourrait-on savoir quelles sont ces parties intéressées?
- Ce n'est pas assez clair actuellement. Je pense que c'est mieux d'attendre quand les négociations vont commencer sérieusement à ce sujet là.
- Les négociations sont prévues pour quand?
- Je pense que les négociations seront organisées pour cet été, bien avant la fermeture d'East Angus prévue pour le 30 septembre.
- Donc le 30 septembre les cinq cents travailleurs et la population d'East Angus sauront à quoi s'en tenir, s'il y a vente ou non. Est-ce que c'est la seule solution que vous retenez, la vente de l'entreprise à East Angus ou s'il y en a d'autres?
- Oui, comme j'ai déjà mentionné, on a eu des pourparlers avec le gouvernement dans le but de chercher si on peut trouver une solution en discutant la situation avec le gouvernement provincial.
- Est-ce que si vous aviez des subventions généreuses de la part du gouvernement provincial ou fédéral, vous accepteriez de maintenir ouverte l'usine de East Angus?
- On devra alors vérifier toutes les possibilités, les alternatives, et la société Domtar sera prête à regarder ces possibilités.

Ce qui arrive quand des usines ferment

1 — Avant la fermeture

Nous rapportons d'abord quelques conséquences vécues *avant* la fermeture des usines*.

a) — CLIMAT

- 1) C'est dans un *climat de peur* que vivent les travailleurs, surtout quand les patrons réunissent tous les employés pour leur annoncer qu'ils ferment leurs portes, en particulier s'ils sont encore en négociation.
- 2) Climat *d'impuissance* devant des patrons, souvent inconnus, s'il s'agit de multi-nationales.
- 3) *Climat d'énervement et de découragement*, surtout si le travailleur dépasse la quarantaine, si la région est économiquement faible, si le travailleur n'a qu'un métier.
- 4) *Climat d'incertitude face à l'avenir* et face aux responsabilités qui leur incombent.

* Lors d'un colloque organisé par Centraide Mauricie et la Pastorale Ouvrière diocésaine de Trois-Rivières, on a voulu permettre aux ouvriers de connaître et de comprendre les mécanismes qui provoquent les fermetures d'usines et d'en identifier les causes politiques et économiques.

Pour y parvenir, il était important de dépister dans le vécu des travailleurs, certains indices des fermetures d'usines, de cerner certaines conséquences dans leur vie de travailleur et dans l'organisation sociale de la vie de la communauté. Ces étapes permettraient de motiver ensuite les travailleurs à mieux rechercher les causes fondamentales de ce qu'ils vivaient.

- 5) *Climat de fausse espérance* quand les travailleurs ne croient pas à la fermeture de l'usine.
- 6) *Climat de culpabilité* quand ils se font dire que l'usine ferme à cause d'eux ou de leur syndicat.

b) — SOLIDARITÉ OU CONFLIT ENTRE LES TRAVAILLEURS

Vivre et se battre ensemble pour conserver son droit au travail, cela peut engendrer une solidarité très forte entre les travailleurs. — C'est vrai et cela se constate.

Mais il arrive souvent que les travailleurs vivent plutôt en conflit, surtout

- 1) s'ils se sentent seuls à lutter.
- 2) quand les travailleurs succombent à des tentations d'offrir leurs services à rabais ou de vouloir sauver leur peau.
- 3) quand des jeunes prennent la place des vieux.
- 4) quand, dans l'usine, on sacrifie la compétence à la séniorité.
- 5) quand on se met à déprécier son syndicat.
- 6) quand des travailleurs désertent pour aller travailler ailleurs.
- 7) quand des travailleurs voisins ne veulent pas se solidariser avec eux.

c) — PRISE DE CONSCIENCE

Les travailleurs prennent durement conscience de certaines réalités;

- 1) que le pouvoir est du côté des compagnies.
- 2) que les gouvernants (commissaire industriel, maire, députés, gouvernements provincial et fédéral) sont impuissants.
- 3) que les multinationales sont plus fortes que les gouvernements.
- 4) que le pouvoir politique est soumis au pouvoir économique.
- 5) qu'ils ont été exploités toute leur vie (travail, santé, intelligence, etc.).
- 6) que la solidarité et l'unité des travailleurs sont encore à bâtir.

d) — ET POUR LES INDIVIDUS...

Et que dire de ce que les individus vivent dans leur for intérieur?

- 1) Ils se font juger par la population, même par leur famille.
- 2) Ils sont devenus des suspects face au crédit des commerçants.
- 3) Ils vivent devant le spectre de la pré-retraite et ne sont pas loin de se sentir dévalués devant toute la société.
- 4) Ils ont peur de ne plus avoir de travail, surtout à 40 ans.
- 5) Ils craignent d'être jugés par leurs propres enfants.

2 — *Après la fermeture*

Nous rapportons ici quelques conséquences vécues *après* la fermeture des usines.

a) — POUR LES INDIVIDUS

- 1) Les travailleurs se sentent pires que ceux qui ont toujours vécu du bien-être social.
- 2) Ils ont le sentiment de ne plus valoir grand'chose auprès de leur femme et de leurs enfants et souvent se sentent blâmés.
- 3) Ils se sentent suspects auprès des agents de crédit et auprès des commerçants.
- 4) N'ayant souvent qu'un seul métier, ils se voient dans l'incapacité de retrouver du travail ou bien de s'adapter à un nouveau métier et à une nouvelle compagnie.
- 5) Vivre de l'assurance-chômage ou du bien-être, cela les dévalue et les déprécie.
- 6) Ils appréhendent le moment où ils devront se faire vivre par leurs enfants.
- 7) Ils ont le sentiment d'être des demi-hommes et des demi-femmes.
- 8) Ils sont comme des pré-retraités, semblables à des petits vieux, ils n'ont plus le goût de rien, ils se laissent mourir à petit feu, ils se désengagent face à tout.

b) — AU PLAN SOCIAL

- 1) Les femmes essaient de travailler à l'extérieur du foyer.
- 2) Les familles changent de localité et les populations diminuent.
- 3) Les enfants, en classe, commencent à avoir des difficultés; des déchirements se créent dans la famille, parce que tous les enfants ne peuvent recevoir la même éducation.
- 4) Les commerces de la localité voient diminuer leur chiffre d'affaires et peuvent aussi aller au congédiement ou à la fermeture.
- 5) La population ne connaît pas les déchirements des travailleurs et les juge sévèrement surtout s'ils avaient de bons salaires; et vite elle juge le syndicat très sévèrement.
- 6) Les travailleurs doivent subir les lenteurs du fonctionnarisme des Comités de reclassement, du Centre de main-d'œuvre et du Bureau d'assurance-chômage.
- 7) Les travailleurs qui exercent un certain leadership se désengagent et désertent.
- 8) Devant la compagnie, ils concluent à l'exploitation de leur travail, de leur santé; ils développent un sentiment de haine et de rejet.
- 9) Et que dire de l'accumulation de dettes, de l'alcoolisme, du marchandage de "Jobs" où il n'existe aucun syndicat, etc...

Tiré de: **Fermetures d'usines**, Instrument d'animation à partir du colloque tenu à Shawinigan, les 27-28 novembre 1976.

On peut se procurer cet instrument d'animation en s'adressant au Centre de Pastorale, 347 rue Laviolette, C.P. 1480, Trois-Rivières G9A 5L6.

Quand une petite ville essaie de s'en sortir

Denise GAUTHIER

Comme toutes les municipalités du Québec, Coaticook est touchée par la fermeture de ses usines. Située au sud des Cantons de l'Est, à proximité des frontières américaines, Coaticook est une petite ville de 7000 de population, dont les citoyens vivent surtout des industries implantées dans cette municipalité ou les environs. Il faut compter également une zone agricole importante, spécialisée dans la production du lait.

La ville s'est développée surtout autour de ses industries. Qui ne connaît les lacets de Corticelli, dont la compagnie date de 1883. D'autres industries remontent à 1915 (Niedner), 1936 (Dan Dee Togs), 1949 (Sheard). Ces usines employaient une main-d'œuvre stable et qualifiée. Même si elles avaient dû changer de propriétaires, ces compagnies n'étaient jamais parties.

Un premier départ important: la Penman's, employant 300 ouvriers, ferme ses portes en 1968. Aujourd'hui c'est le tour de l'industrie du meuble avec Kilgour (150 employés), et des tissus de laine (Sheard, avec 85 employés). De plus, il faut compter avec le ralentissement de la production à la Celanese et dans quelques autres industries. Sans compter que les ouvriers de Coaticook sont touchés par les usines qui ferment dans les environs (Goodrich).

La ville a tenté de pratiquer une politique de remplacement. Les autorités municipales invitent de nouvelles industries à venir s'implanter. C'est ainsi qu'en 1974, la Barmish Bros. Inc. (142 employés: pantalons d'hommes) est venue s'établir à Coaticook. En 1976, ce sont 5 nouvelles industries employant au total 70 personnes.

Un fait demeure: depuis 1968 quelques 500 travailleurs ont perdu leur emploi alors que les industries nouvellement implantées ont créé à peine plus de 200 emplois.

Face à l'avenir

Le commissaire industriel de la ville de Coaticook, M. Denis Maurais, se dit conscient de la situation difficile dans laquelle se trouve l'industrie, mais il demeure optimiste s'appuyant en cela sur les succès obtenus par les autorités de la ville dans leurs démarches pour aller chercher de nouvelles industries. Il espère l'expansion de celles-ci et souligne les efforts qui sont investis pour redonner vie aux deux usines récemment fermées: Kilgour et Sheard.

L'avenir industriel de Coaticook est-il pour autant assuré? Il est difficile de l'affirmer. La conjoncture économique actuelle ne facilite pas les investissements. La politique de centralisation de l'industrie dans les grandes villes défavorise les petites villes éloignées. C'est ainsi que la Commission industrielle de Coaticook reproche actuellement à la Coopérative agricole de Granby de n'avoir pas construit à Coaticook une partie de son usine de transformation laitière, alors qu'une grande partie du lait vient de la région et doit être transporté à Granby. La Commission dit toutefois espérer que Coaticook pourra transformer un peu de lait et ainsi créer des emplois qui sont rares par les temps qui courent.

M. Maurais s'inquiète aussi de l'augmentation des coûts du transport, et en ce sens les récentes études sur le transport ne sont guère encourageantes pour l'avenir.

Sherbrooke et ses environs avaient été reconnus zone spéciale par le Gouvernement fédéral et, de ce fait, les industries recevaient des allocations de transport; mais depuis que Montréal reçoit les mêmes faveurs, ceci annule les possibilités qu'ont les petits centres éloignés d'attirer de nouvelles industries.

Les municipalités n'ont plus les mêmes pouvoirs qu'autrefois. Les possibilités qu'elles avaient dans le passé pour aider à l'implantation de nouvelles usines: location de terrain, octroi aux constructions, etc... ne leur sont plus autorisées.

Il y a lieu d'être optimiste quand même, selon le commissaire industriel, car Coaticook a une main-d'œuvre suffisante, compétente et stable. Mais il faudra un changement de mentalité, tant de la part des autorités que des citoyens, pour dépasser un développement industriel traditionnel et nous donner des moyens d'agir face aux nouvelles exigences de l'industrie.

Malgré cet optimisme, on ne peut que constater les limites de plus en plus étroites laissées à l'initiative des municipalités. On doit reconnaître également l'absence de plan de développement économique qui laisse l'industrie se développer d'une façon anarchique.

Les questions qu'on se pose

En voyant ce qui se passe à Coaticook, il y a plusieurs questions qu'on aurait le goût de poser:

- *Ces nouvelles industries qui viennent s'implanter, assurent-elles seulement une sécurité immédiate à tous ces travailleurs en quête d'emploi? Quelles garanties de viabilité offrent-elles à plus long terme?*
- *Quelles conditions de travail sont offertes à ces travailleurs pour qui ces nouveaux emplois sont souvent une bouée de sauvetage?*

Pour passer à l'action

- 1 — Bien ramasser l'information.
- 2 — Relire le dossier.
- 3 — Préparer un article pour le semainier paroissial.
- 4 — Demander au curé d'en parler dans son homélie. Si nécessaire, l'aider à préparer le contenu avec des travailleurs qui vivent la situation.
- 5 — Écrire un article pour le journal local.
- 6 — Inviter les autres syndicats à la solidarité, à apporter leur aide. Offrir votre collaboration.
- 7 — Recourir à la Pastorale ouvrière diocésaine et aux autres organismes populaires du milieu pour créer un mouvement d'ensemble.
- 8 — Demander aux membres du Conseil municipal ce qu'ils pensent de la situation; ce qu'ils ont l'intention de faire.

Fermeture en milieu urbain

Moins d'impact... mais même problème

Lorenzo LORTIE

"En milieu fortement urbain, ces problèmes sont en général moins sentis. Toutefois, dans les villes et les villages qui se sont développés autour d'une industrie particulière, de telles fermetures touchent les travailleurs de façon dramatique."

Pour combattre le chômage et le sous-emploi, C.S.N., mai 1977, p. 24

Sans vouloir atténuer l'importance des problèmes causés par les fermetures d'usines dans les villages et petites villes, nous croyons que la "discrétion" avec laquelle les usines ferment dans un grand centre urbain constitue aussi un problème sérieux pour les ouvriers mis à pied.

Un impact moins ressenti

Quand on ne sent pas l'impact d'un événement, on n'y réagit pas. La population d'une petite ville dont l'existence est liée à une seule usine mesure clairement l'effet économique et social du départ d'une telle usine. En effet, cette unique entreprise est à elle seule l'économie locale. Aussi les conséquences de sa disparition sautent aux yeux de toute la population.

Ce facteur de sensibilité économique diminue proportionnellement avec la grandeur de la concentration industrielle.

La fermeture de la Domtar à East Angus est très percutante parce que l'économie locale repose presque totalement sur cette usine. On peut presque dire "pas de moulin à papier, pas de East Angus". Si la Consolidated-Bathurst du Cap-de-la-Madeleine met à pied autant d'ou-

vriers que la Domtar à East Angus, on peut estimer que les effets d'entraînement au niveau économique seront à peu près les mêmes. Mais ce n'est pas toute l'économie du Cap et de Trois-Rivières qui est en cause.

Alors, dans une petite ville, on fait face à une réaction unanime (ouvriers, techniciens, commerçants, édiles municipaux, etc.) parce qu'on ressent directement les conséquences économiques de la fermeture. Le problème atteint une population comme communauté.

Quand la Northern Electric a fermé son usine de 3,000 ouvriers dans un quartier du sud-ouest de Montréal, la plupart des journaux n'en ont même pas fait mention. Parce que les ouvriers ne logent pas sur le quartier et que la population du quartier n'est pas dépendante de l'usine pour son existence, il n'y a donc eu aucune répercussion sur une communauté; les employés de l'usine paraissent les seules victimes de la situation. Pourtant, il s'agissait là d'une population active équivalente à une ville de 10,000 habitants. Les retombées économiques sont les mêmes, plusieurs retombées sociales aussi; mais, dans un bassin de population de près de 2,000,000, aucun soubresaut n'est perçu.

Pas d'action concertée

Bien que l'action concertée du syndicat, de la Chambre de Commerce locale, du Conseil municipal, etc., n'aboutisse pas toujours à empêcher la fermeture d'une usine ou à la remplacer par une autre entreprise, il arrive assez souvent qu'elle ait des résultats positifs. Ainsi une telle action enraye souvent de façon efficace le processus de fermeture ou certaines de ses conséquences. C'est là un type d'action commune qui constitue une force face à l'entreprise locale et face au gouvernement.

Cette force de réaction manque aux grands centres urbains à cause des raisons que nous avons données. Ainsi, le S.O.S. des ouvriers de Questeel sur la rive-sud de Montréal est resté sans écho et on ne se soucie plus de ces ouvriers quelques semaines après la fermeture.

Mêmes problèmes

Les usines fermées créent du chômage et affaiblissent l'économie. Que le fait soit plus ou moins apparent, on admettra que cela n'en change pas les conséquences.

À notre avis, il y a proportionnellement autant d'usines qui ferment leurs portes dans les grands centres urbains que dans des villages et petite villes. Si les petits centres en subissent des contre-coups qui leur sont particuliers, tel est aussi le cas pour les plus grandes villes.

Il paraît grave que des usines mettent à pied 200, 300, 1000 ou 3000 personnes et qu'aucune protestation collective émerge d'ailleurs que des milieux syndicaux. Mais peut-il en être autrement, puisqu'en définitive, seuls les employés de l'usine sentent l'impact direct de la fermeture et que les effets indirects sont si peu apparents.

Les ouvriers mis à pied se retrouvent donc des individus en chômage, sans communauté pour faire entendre leurs voix et isolés les uns des autres dès la fermeture de leur usine.

Une conscience collective à développer

Peu importe où le chômage frappe, il s'avère qu'il est trop facilement accepté comme une fatalité de notre système économique. La plupart des ouvriers ont tendance à interpréter en ce sens les fermetures d'usine qui les atteignent. Une petite minorité y voit un vice ou une stratégie voulue dans la machine économique. Le moins que l'on puisse dire: c'est que le système qui engendre systématiquement du chômage n'est pas un système au service de l'homme.

Il est assez étonnant que dans un pays où le taux de chômage a toujours été parmi les plus élevés de l'hémisphère nord, une conscience plus aiguë ne se soit pas développée face à ce problème. Peut-être est-ce précisément cette absence de conscience qui engendre le désordre des fermetures d'usine et l'inaction des gouvernants devant le problème?

Heureusement, il y a la réalité communautaire des petits centres qui émet une protestation organisée face à certaines fermetures. Heureusement, il y a des ouvriers qui, pris avec ce problème, réagissent énergiquement pour dénoncer le système économique axé sur la maximisation des profits aux dépens des personnes. Heureusement, une minorité militante manifeste ouvertement son refus que les fermetures d'usines soient un mal nécessaire de notre société.

Où qu'elle se produise, chaque fermeture d'usine doit être une occasion d'éveiller l'opinion publique à un symptôme de plus en plus persistant d'un système économique dont la finalité est inacceptable.

Les causes de la fermeture des usines

Après avoir reconnu dans le vécu des travailleurs, les indices des fermetures d'usines et les conséquences qui s'en suivent, nous regroupons ici ce qui nous apparaît les grandes causes économiques et politiques de ces fermetures.

1 — La cause fondamentale, c'est le fonctionnement normal du système capitaliste

Il faut d'abord se mettre en tête que l'on vit dans un système capitaliste, que l'ensemble des activités économiques sont faites en fonction de l'accumulation du capital, c'est-à-dire accumulation d'un rythme toujours accéléré des biens du capital: machines, bâtisses, investissements.

Et cela se fait par le *biais immédiat du profit*. La société est construite en fonction de l'accumulation la plus rapide possible du profit. Les profits sont *l'aliment principal* pour accumuler du capital.

Les Cies sont prises dans la situation d'accumuler du capital et de faire du profit. Le fonctionnement même du capitalisme implique que pour vivre, il faut que *les Cies accumulent du capital, sinon elles sont condamnées à périr*.

L'augmentation du capital permet alors aux Cies d'occuper le marché et de lutter contre d'autres entreprises pour occuper tout le marché. Et cela se fait d'abord par un mouvement de concentration verticale, en intégrant de la façon la plus complète possible la pro-

Tiré de: **Fermetures d'usines**, Instrument d'animation à partir du colloque tenu à Shawinigan, les 27-28 novembre 1976.

On peut se procurer cet instrument d'animation en s'adressant au Centre de Pastorale, 347 rue Laviolette, C.P. 1480, Trois-Rivières G9A 5L6.

duction de marchandises, de produits finis en partant de l'extraction des matières premières.

Cela se poursuit par un mouvement horizontal, à savoir l'absorption de la façon la plus complète possible de tous les concurrents petits et moyens.

Enfin, on contrôle encore plus par l'interpénétration du capital bancaire avec le capital industriel; ce qui constitue les trusts financiers qui peuvent ainsi contrôler la plus grande partie de l'économie.

2 — Les compagnies multinationales qui ferment des usines après des décisions bien pondérées

La fermeture résulte de la décision bien pondérée d'une compagnie à plusieurs succursales, de "rationnaliser" sa production. Cette rationalisation peut avoir divers objectifs:

- profiter de la concentration et de la mécanisation plus poussée de la production, en produisant à plus grande échelle;
- bénéficier des avantages économiques d'une certaine localité; ces avantages incluent, bien sûr, les subventions et privilèges offerts par des municipalités ou des provinces, sous l'effet de la pression et du chantage de ces compagnies;
- échapper à l'organisation syndicale des employés de l'usine; ou pour résister à l'amélioration des conditions de travail, mettre un groupe de travailleurs indirectement en concurrence avec un autre. "Si vous n'acceptez pas les conditions que nous vous offrons, nous allons fermer la boîte et transférer notre production à Kitchener", etc.

Ce type de fermeture prédomine aujourd'hui au Québec. Les compagnies multinationales, qui ont augmenté leur emprise sur plusieurs secteurs de l'économie québécoise, peuvent transférer la production à d'autres usines, non seulement dans les autres régions canadiennes, mais aussi aux États-Unis ou autres pays, afin d'obtenir le maximum de profit.

Ces multinationales sont suffisamment puissantes pour planifier à long terme, ce qui leur laisse beaucoup de possibilités pour manœuvrer et manipuler le monde. Elles peuvent non seulement choisir l'endroit où la main-d'œuvre est la moins chère, où les autorités municipales et gouvernementales sont plus malléables; elles peuvent aussi utiliser cette

possibilité comme chantage contre les travailleurs, les conseils municipaux ou les gouvernements. Quelquefois, la menace de fermeture n'est qu'un moyen pour extraire des concessions d'une municipalité ou une arme pour intimider les travailleurs qui se montrent prêts à s'organiser et à agir pour des conditions de travail raisonnables. Mais les multinationales sont aussi prêtes à fermer une usine et à transférer la production ailleurs, même si cette décision coûte plus cher à court terme, afin de pouvoir conserver le contrôle absolu sur la production et la main-d'œuvre qui leur assure le plus grand profit à long terme. (Ex.: Greb et sa détermination de maintenir le système de rémunération au rendement pour mieux exploiter les travailleurs).

3 — Une autre cause

Dans le cas d'une compagnie de taille modeste, la fermeture peut résulter d'une cessation complète des activités d'une compagnie, voir même de sa banqueroute. Trop souvent la banqueroute est frauduleuse et demeure un moyen de tirer le maximum d'avantage pour le capital dans une situation difficile. Laissant de côté les cas trop fréquents de mauvaise administration, une telle compagnie peut être contrainte à la fermeture par une baisse considérable de vente de ses produits. Dans une telle situation, la cause fondamentale de la fermeture résulte de *l'anarchie du marché*, l'absence de planification économique, et peut échapper au contrôle de l'entreprise.

4 — Les conditions économiques qui influent sur les fermetures d'usines

L'absence de planification de notre économie et la dépendance de la production face aux décisions prises en vue de maximiser les profits, donnent lieu à des conditions qui rendent très vulnérables l'emploi d'un travailleur et même la vie de certaines communautés entières. Parmi les causes économiques de fermeture, on retrouve:

- les fluctuations cycliques de l'économie, i.e. l'expansion ou la contraction des activités économiques d'année en année, dues à l'instabilité du système capitaliste au Canada et au niveau international.
- les problèmes particuliers, pour diverses raisons, de certaines industries, telles le textile, la pâte et papier.

- l'industrie chimique ou les chaussures, y inclus en plusieurs cas, la concurrence des importations à bas prix;
- des problèmes régionaux, tels que le manque de facilités ou de services, les difficultés d'obtenir de la main-d'œuvre suffisamment formée, les coûts de transport ou les politiques gouvernementales, la concentration de la production à certains endroits, aux dépens des autres régions (Ex.: Montréal par rapport à la Mauricie). (Les employeurs mettraient aussi dans cette catégorie le degré d'organisation des travailleurs et leur militantisme).
- des changements technologiques et la désuétude de l'usine.
- l'épuisement des ressources sur lesquelles la production se base. Ces ressources peuvent être non-renouvelables (par exemple, les ressources minières) ou renouvelables (les forêts, le poisson, la faune).

La mauvaise administration joue un rôle dans certaines fermetures, comme aussi le refus de certaines compagnies de faire les investissements nécessaires pour satisfaire aux normes anti-pollution. La mauvaise administration se retrouve fréquemment chez des entrepreneurs qui exploitent des travailleurs mal payés, dans les usines de taille limitée, usines qui paraissent et disparaissent presque comme des champignons dans certains secteurs, tels que le vêtement, la chapellerie ou les articles de cuir.

Néanmoins, sauf dans les cas relativement rares de banqueroute forcée, la fermeture d'une usine est le résultat *d'une décision calculée* d'une compagnie afin de servir exclusivement ses propres intérêts. Cette décision est, bien sûr, influencée par le contexte des conditions économiques et sociales.

La résistance en Abitibi

*Marcel de la Chevrotière**

Cadillac Moly six mois après

Cadillac Moly, on dirait un nom de femme, mais les ouragans outre-frontière portent aussi des prénoms féminins. Moly, c'est l'abréviation de molybdenite et Cadillac, c'est la petite ville qui vit presque exclusivement de l'extraction de ce minerai. Deux mines de molybdène sont situées à proximité de la localité, la Preissac et la Cadillac (ancienne Anglo-American), et, à elles deux, jusqu'au 25 juin dernier, elles employaient la majeure partie des travailleurs de la région.

Au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, les employés de Cadillac Moly se butaient, en rentrant au travail, à des portes cadennassées, et apprenaient d'un même coup la faillite de la mine et leur mise à pied; ils devenaient chômeurs à cinq minutes d'avis. Quelques jours plus tard, ils avaient la désagréable surprise de voir rebondir leur dernier chèque de paie, refusé par la banque. Et le même sort allait être réservé encore aux chèques de vacances.

* En décembre 1970, je remettais l'article ci-dessus à l'Hebdo de Rouyn, petit journal fondé par un groupe de citoyens, qui se voulait l'organe fidèle de l'information dans la région du Nord-Ouest et se donnait pour mission de rétablir l'équilibre des forces en s'opposant à La Frontière de Jean-Pierre Bonneville. Il ne fut jamais publié.

Aujourd'hui, l'Hebdo a cessé de paraître, Québecor a acquis La Frontière de Rouyn, en même temps que l'Echo Abitibien, le Journal de Malartic et l'imprimerie Lebonfon de Val d'Or; les gens changent, les problèmes demeurent. La distance s'est interposée entre les lieux de nos luttes sauvages et le calme plat de ma retraite de banlieue, le temps a coulé sur l'événement et brouillé nos amertumes et, avec quelques années de retard, je publie cet article qui aura au moins le mérite de placer le lecteur dans l'ambiance du Cadillac de 1970, au moment où commence mon livre

Six mois après, ceux qui n'y croyaient pas ont dû se rendre à l'évidence, la mine est bel et bien fermée. Vendue. Et on transporte ailleurs les installations utilisables.

Les travailleurs (ils étaient près de 200)

Après avoir essuyé une perte sèche de quelques semaines à quelques mois de salaire, bon nombre ont été engagés par d'autres compagnies minières, ils sont partis vers Malartic, Val d'Or, Chibougamau, Joutel, Chesbar, Wasamac etc., d'autres en ont profité pour émigrer vers le sud et l'ouest, ils ont passé la frontière de l'Ontario et sont descendus jusqu'à Sudbury, certains ont pourchassé leur gagne-pain jusqu'au Manitoba et quelques mineurs, pour les besoins de la cause, sont temporairement redevenus bûcherons, un autre métier qui n'a guère d'avenir dans la région, puisque la C.I.P. en est à fermer la majorité de ses camps. J'en sais encore qui, étant propriétaire de leur maison, ont préféré travailler dans les environs à plus faible salaire, ils sont devenus journaliers, selon le terme consacré. Je me dépêche de dire que tous ceux-là étaient des privilégiés, car il en est d'autres qui ont vu là, l'aboutissement et le terme de leur vie active; leur avenir à court terme se résume à l'assurance-chômage et à plus long terme, à l'assistance sociale et la pension de vieillesse; ils ont passé l'âge de non-retour et celui des transplantations hâtives. Quelques-uns parmi eux ont un petit bien au soleil, d'autres, après avoir élevé et fait instruire les enfants, comptaient sur les quelques dernières années de travail pour devenir tout à fait propriétaires. Ce sont les malchanceux que vous et moi connaissons, ils avaient déjà joué de malheur sur les lots de colonie et, espérant se refaire, ils ont misé à faux sur les mines.

Dans la ville de Cadillac...

Trente cinq logis de vides et d'autres que les locataires se préparent à abandonner, des magasins désertés, des vitrines nues; le commerce est devenu difficile, et de par les rues, le calme résigné d'une population qui accepte son sort. Trop facile résignation qui laisse une impression de malaise à qui vient de l'extérieur.

La situation (on devrait dire l'injustice) a été liquidée il y a peu, on a accepté de payer aux employés leur congé de la Saint-Jean-Baptiste et leurs vacances, moins le pourcentage retenu par les avocats. Quant

au mois d'avis obligatoire prévu par la loi, on se heurte au mur. Il serait plus facile de presser une pierre pour en faire sortir du jus. En attendant, les chèques sont prêts, mais ils seront retenus jusqu'à ce que les employés signent une quittance à la compagnie. Condition déjà acceptée par les employés-cadres.

Il semble que dans toute cette affaire, l'action des syndicats ait été assez faible; elle s'est bornée à de vaines démarches par devers les autorités (toutes les autorités en suivant la filière, jusqu'à la suprême et fédérale autorité) à des récriminations à travers les mass média et à de vagues et inutiles parlotes. Chacun s'en lavant les mains. Combien eut été plus efficace une action directe, dirigée, guidée par des chefs conscients de leur responsabilité sociale. Je pense ni plus ni moins qu'à l'occupation des lieux par les familles. Du camping au mois de juin, cela se fait et, en face de l'autre partie, formée de gens pratiques et réalistes, cela eut dépassé en efficacité toutes les dissertations.

Quant à juger de la légalité de la question, il suffit de réfléchir aux faits et de se laisser porter par le raisonnement. Si certains peuvent arranger les lois de façon à ce qu'elles servent leurs intérêts, on conclura aisément que la légalité dérape et ne loge plus où l'on croyait la trouver. Il y a peut-être une formule et un avenir à chercher dans l'exagération collective, ce serait une façon d'égaliser les chances lorsque la loi devient impuissante à rendre justice à l'individu. Dans notre petite peuple et même dans le milieu syndical, nous oublions trop facilement que l'union fait la force.

Le blocus de la route

Le 13 juin 1970, les citoyens de Cadillac en Abitibi décidèrent de former un comité qui exercera des pressions auprès du gouvernement provincial afin que celui-ci s'occupe plus activement des problèmes de la mine et rassure la population au sujet de son avenir. Le comité organise, conjointement avec les autorités municipales et les Métallos Unis d'Amérique, une assemblée populaire où sont convoqués les députés et les fonctionnaires provinciaux des ministères concernés. La colère gronde à Cadillac: "On ne se laissera pas faire, déclare le maire, M. Robert Provost. On est rendu au bout de la corde; il faut jouer le tout pour le tout. Si dans 15 jours il n'y a encore rien de fait, on prendra les mesures qui s'imposent pour que le gouvernement bouge".

L'été se passe et rien n'est encore fait. Le 21 septembre c'est l'ultimatum: "Ce soir, à 20 heures, si le gouvernement n'a pas rendu public son projet pour le secteur de Cadillac et donné l'assurance qu'il allait de l'avant, la route 59 reliant Val d'Or à Rouyn sera bloquée par les travailleurs en chômage par suite de la fermeture des mines Preissac Molybdenite et Cadillac Moly". Le blocus tient durant sept jours. La réponse vient enfin par le Ministre du travail, Jean Cournoyer: "L'Office de développement du Québec a l'intention d'exploiter la mine de Lacorne (à une soixantaine de milles de Cadillac)."

Ce qui leur reste

Que restera-t-il de cette action désespérée, menée aux confins du Québec, par une poignée de travailleurs en révolte contre un système qui les ignore? Le blocus fut-il utile à quelque chose?

Trois ans après les faits décrits ici, j'ai rencontré des mineurs de Preissac et de Cadillac qui ont répondu à la question dans ces termes:

- "Le blocus, moi je suis un de ceux qui auraient voulu le continuer et obtenir plus, on était bien conscients en retournant chez-nous de n'avoir reçu que des grenailles et un sursis de quelques mois."
- "À plus longue échéance toutefois, on s'aperçoit que cette action a pu être comme une libération; on a appris à voir la continuité qui existe entre le travail et la vie du travailleur après le boulot".
- "Dans la population en général, il y a eu un éveil aux problèmes miniers. Il y en a qui n'avaient jamais entendu parler de ça avant ou qui n'y avaient pas réfléchi. Là, ils ont pris le temps d'y penser".
- "Pour nous autres, ça aura été un stimulant à agir. Depuis ce temps-là, quand les choses vont mal, on se regroupe plus facilement pour étudier les problèmes ensemble. Ça se fait spontanément; on se sent plus solidaires qu'avant. Même si on ne peut pas toujours régler les problèmes foncièrement, il reste ça: l'union des forces et un certain goût du risque en commun".
- "Notre coopérative minière n'aurait jamais vu le jour sans cette suite d'événements. Même si on ne fait rien de bon avec ça, — le dernier mot n'est pas dit là-dessus — il restera que les gens se sont

rassemblés et ont risqué ensemble un montant d'argent et beaucoup de leur temps. Au point de vue risque et investissement, ça peut apporter, à la longue, un certain sens des affaires parmi ceux qui se classaient juste comme des travailleurs auparavant. Ils ne pouvaient se percevoir autrement que comme travailleurs: aujourd'hui, ça peut arriver qu'ils voient la possibilité d'agir sur un autre plan. On n'en voit pas beaucoup encore qui s'engagent carrément sur cette voie mais ils ont fait un pas dans ce sens-là".

— "On a vu qu'il y avait eu quelque chose de changé quand il a été question de fermer les écoles. On a aidé Mont Brun à faire sa lutte parce que c'était aussi celle de toutes les petites paroisses. C'étaient encore les mêmes gars qu'on retrouvait sur place, des pères de famille qui ont pris le goût de s'occuper de leurs affaires avec d'autres citoyens. Depuis qu'ils l'ont fait une fois et qu'ils ont senti qu'ils représentaient quand même une certaine force, ils vont certainement avoir tendance à rester plus actifs".

— "Je ne dis pas qu'on n'a pas réussi, dit un autre; on a obtenu ce qu'il était possible d'avoir. Il faut s'attendre que des actions de cette sorte-là, on va en voir de plus en plus souvent si le gouvernement continue sa politique de faire cadeau de nos richesses naturelles à des compagnies ou à des particuliers, la plupart du temps, à des étrangers. C'est l'avoir du peuple qu'ils distribuent de même, c'est notre pain. Le monde se réveille aujourd'hui, surtout après une participation générale où chacun a pu s'apercevoir de ce qui se passait et se prononcer, comme à Cadillac. En sensibilisant nos députés au fait qu'on surveille leurs décisions, peut-être qu'on les obligera d'une certaine façon, à prendre des options plus honnêtes et plus sages et à prévoir pour plus longtemps que leur terme de député".

Fermeture d'usines et action syndicale

Lucie LEBOEUF

"C'est la faute des syndicats, y sont jamais contents, ils en veulent toujours plus".

"Ça veut pas travailler, puis ça veut tout avoir"...

"C'est pas drôle pour les patrons aujourd'hui, le monde ne veut plus travailler et demande des salaires de millionnaires"...

Et notre litanie pourrait se poursuivre longtemps.

Est-ce aussi simple que cela une fermeture d'usine, "fruit de la paresse et des exigences inconsidérées des travailleurs"? Ne sommes-nous pas en train de naviguer en pleine mer de préjugés. Toujours les mêmes d'ailleurs, qui assurent aux patrons de faire accepter par l'opinion publique les pires injustices infligées aux travailleurs et aux travailleuses de chez nous.

"La Consol s'est bâtie ici dans la Mauricie. Elle a écrémé la Vallée du Saint-Maurice et les hommes d'ici. Maintenant qu'elle s'est bâtie sur notre dos, elle décide que ce n'est plus rentable et elle ferme ses portes.

Depuis l'âge de 16 ans, je travaille pour des compagnies comme la Wayagamack. C'est moi et mes compagnons qui les avons enrichies; aujourd'hui elles se moquent de nous.

Si nos gouvernements se tenaient debout, ils forceraient les compagnies à réinvestir là où elles font leurs profits. La Consol se bâtit ici et elle réinvestit ses profits en Allemagne. Ce n'est pas acceptable."

(Georges Germain, 61 ans, 23 ans d'ancienneté à la Wayagamack).

"Le monde ouvrier" mai 1977

L'histoire de la Consolidated-Bathurst est celle de nombreuses fermetures au Québec et elle met tragiquement en relief le drame de milliers de travailleurs québécois, pour qui le "droit au travail" n'est qu'un rêve pour leurs arrière-petits enfants et encore?

1 — Les raisons couramment invoquées aux yeux du grand public, comme la non-rentabilité, le mauvais climat de travail, les dernières négociations, les exigences salariales... et identifiées comme étant les causes de la fermeture de l'usine, sont en fait l'occasion choisie par les patrons pour s'assurer que l'odieux de la fermeture retombe sur les travailleurs.

Ces raisons ne sont donc pas la cause, mais une étape prévue dans une vaste planification qui n'a d'oreille que pour les profits sans aucun respect pour l'impact socio-économique de la fermeture, sur le quartier, la ville, la région touchée. Et s'inscrit dans cette planification, une volonté bien arrêtée de casser le militantisme syndical:

"l'insécurité d'emploi constitue la principale arme de terreur utilisée auprès des travailleurs pour mâter leur militantisme. (...) Donc quand l'occasion se présente pour la classe patronale de lier les échecs du système économique au militantisme des travailleurs, elle saisit l'occasion de tenter de donner une leçon à tout autre groupe de travailleurs qui pensent à s'organiser pour améliorer leurs conditions de travail."¹

2 — Alors que l'insécurité d'emploi est "une des principales armes" du capitalisme, on ne retrouve comme législation pour protéger le travailleur au Québec que la loi 49 qui "ne prévoit qu'un préavis et un comité de reclassement". Aussi bien dire, une législation provinciale qui, par son silence, donne libre cours à tout patron, et particulièrement aux multinationales, de venir drainer nos richesses avec les bras des travailleurs d'ici, et réinvestir leurs profits en tout autre pays, laissant les travailleurs à la merci d'une loi fédérale d'assurance-chômage chaque jour plus restrictive et coercitive.

¹ (CSN — Les fermetures d'usines, une stratégie des multinationales — p. 8).

Le Canada peut se flatter d'être parmi les rares pays qui laissent à l'employeur un droit absolu et discrétionnaire de mettre fin à la relation de travail sans avoir à présenter un motif valable ou justifier le licenciement d'un travailleur.

Déjà en 1973, dans un document soumis à son treizième congrès, la Fédération des travailleurs du Québec proposait une série de mesures visant à "sortir du *secret privé* les décisions affectant la sécurité d'emploi des travailleurs, à forcer les gouvernements à assumer leurs responsabilités en ce domaine, et enfin, à permettre aux travailleurs, à travers les instruments qu'ils contrôlent, un pouvoir accru de s'opposer aux décisions unilatérales des employeurs" (*Sécurité d'emploi et fermetures d'usines*, Dossier économique, 13e congrès F.T.Q., p. 17).

Ce document garde toute sa pertinence aujourd'hui, alors que les fermetures se multiplient et que les lois demeurent inchangées.

3 — Que devient alors l'action syndicale devant une stratégie si bien orchestrée des multinationales? Très handicapée au plan des tactiques traditionnelles, de nouvelles avenues s'ouvrent-elles?

Si certaines tactiques traditionnelles peuvent avoir un impact devant une menace de fermeture, — puisque les travailleurs paralysent la production et qu'alors l'entrepreneur indépendant se trouve obligé de négocier, — il en est bien autrement pour la multinationale. Il lui suffit d'assurer sa production par une autre de ses filiales, ou de fermer carrément l'usine en conflit pour ouvrir ailleurs.

Comme la Noranda Mines qui ira exploiter les travailleurs chiliens en complicité avec la dictature faciste de Pinochet; ou la Firestone en Afrique du Sud. La Firestone Tire and Rubber Co., d'Akron, Ohio, société bien connue pour ses actions contre les travailleurs à Joliette en 1973, est le plus grand producteur de pneus en Afrique du Sud.

Un article paru en juillet 1972 dans *Fortune*, important magazine américain sur les affaires, démontrait que sur quinze sociétés dont on avait examiné les opérations en Afrique du Sud, la Firestone était celle qui payait les travailleurs africains au taux le plus bas (\$70. par mois). (cf. C.I.S.O.: *Les multinationales en Afrique du Sud*, p. 9).

Il faudrait encore citer, pour l'Afrique du Sud, le Rayonnier Québec Inc., Massey Ferguson qui fait ses profits en organisant des conditions d'esclavage industriel qui lui assurent la servitude des travailleurs africains, Ford Motor Co. of Canada, etc.

L'action syndicale a donc tenté de réagir autrement aux fermetures d'usines, d'ouvrir de nouvelles lignes de front telles que l'auto-gestion et la nationalisation par l'État:

a) L'auto-gestion a de sérieux handicaps: les fermetures d'usines n'étant pas le fruit du hasard, mais d'une stratégie globale, longuement mûrie, les usines auto-gérées se retrouvent souvent avec un équipement désuet et un seuil de rentabilité presque nul. Et ajoutons à cela que "De plus se pose des problèmes dus à l'hostilité des maisons d'affaires capitalistes vis-à-vis une entreprise auto-gérée: problème de boycottage de la production par les compagnies de distribution, problèmes de trouver des prêts à un taux d'intérêt abordable, etc..." (idem P. 10).

La solidarité du peuple québécois avec ses travailleurs en lutte pour prendre en main leur usine, arrivera-t-elle à "faire descendre les puissants de leur trône?". Tricofil, encore un espoir!?...

b) La nationalisation: "Selon toute règle de justice, la multinationale et non le peuple québécois devrait assumer les coûts sociaux causés par une fermeture". (idem P. 11).

4 — Parler de droit au travail, de stabilité du revenu, de responsabilité des multinationales, ne s'agit-il là que de bonnes intentions dont le rôle unique est de meubler nos rêves?

Et bien non, car si chez nous ces droits sont concrètement bafoués, il existe en Europe occidentale et précisément en France, une législation qui assure la protection du revenu et du travail:

"90% du salaire du chômeur est assuré pendant un an après sa mise à pied jusqu'à ce qu'il trouve un autre emploi... En cas de faillite l'État assure le plein coût de cette allocation, mais normalement c'est l'entreprise qui paie la plus grosse partie des coûts, non l'État comme c'est le cas dans le programme de l'assurance-chômage au Canada." (idem P. 13).

Ces législations sont le fruit de luttes durement menées par les travailleurs et surtout après avoir reçu l'appui de larges couches de la population, par un processus éducatif qui a eu raison des préjugés véhiculés par la classe dominante. Cette mobilisation large des masses, liée à la lutte persistante des travailleurs, a obtenu d'assurer la reconnaissance dans la législation ouvrière d'un réel droit au travail, à la

sécurité du revenu, et le devoir pour les multinationales d'assumer "les coûts sociaux entraînés par une fermeture".

C'est la solidarité du peuple avec les travailleurs et les travailleurs québécois qui fera échec aux fermetures et assurera une pression politique qui puisse obtenir une législation garantissant le droit au travail, à la sécurité du revenu et définissant le champ de responsabilité des multinationales face aux fermetures.

Nous sommes attentifs, depuis quelques années, aux efforts tentés localement, par des groupes de travailleurs soutenus par l'opinion publique. Qu'il s'agisse de Tricofil, de Tembec, du journal Le Droit, ou d'autres initiatives du genre, ce qui nous frappe, quel que soit le modèle de gestion retenu, c'est le courage, la débrouillardise, l'imagination et la solidarité démontrés par les responsables de ces projets. Pour protéger leur gagne-pain et leur dignité, des travailleurs ont découvert en eux-mêmes des ressources inédites. Ces expériences n'ont pas de prix, car la dignité de l'homme n'a pas de prix.

Message des Évêques du Québec
le 1er mai 1977.

Fermetures d'usines et droit au travail

Guy MÉNARD

Droit au travail ou... droit à la paresse?

Paul Lafargue, socialiste révolutionnaire français du 19^e siècle et gendre de Karl Marx publiait, en 1880, un petit pamphlet sarcastique qui devint rapidement célèbre: *Le droit à la paresse*.

Une étrange folie, écrivait-il, possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis deux siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture...¹

Non seulement — poursuit Lafargue sur le même ton — les ouvriers supplient-ils les employeurs de leur donner du travail, mais ils se refusent même à consommer ce que leur amour du travail leur fait produire. Si bien que la classe productrice condamne les bourgeois "à se consacrer à la surconsommation des produits qu'elle manufacture désordonnément". Et, de conclure le gendre de Marx sans se départir de son ironie paradoxale, pour que les misères engendrées par cet amour exagéré du travail disparaissent, il faut que le prolétariat se lève "non pour réclamer les *Droits de l'homme*, qui ne sont que les droits de l'exploitation capitaliste, non pour réclamer le *Droit au travail*, qui

¹ Paul Lafargue, *Le droit à la paresse*, introd. de M. Dommanget, [Petite Collection Maspéro, 50], Paris, F. Maspéro, 1976, p. 121.

n'est que le droit à la misère", mais, "retournant à ses instincts naturels, pour proclamer les Droits à la paresse..."

Lafargue, à bien des égards, apparaît encore aujourd'hui comme un visionnaire de génie.

Le cheval de bataille des socialistes de 1848, écrivait Raymond Cartier, avait été le droit au travail. Lafargue prit le contrepied, proclama le droit à la paresse. La formule était volontairement scandaleuse à une époque qui, pour river plus facilement l'homme à son boulet, défiait le travail. Mais il suffit de remplacer "paresse" par "loisir" pour trouver dans Lafargue toute la théorie de la vie moderne.²

Lafargue ne se contentait pourtant pas d'anticiper de manière utopique ce qui, un jour, serait entrevu comme une "civilisation du loisir". Il décrivait également avec ardeur l'absurdité des conditions d'existence des ouvriers dans la société de son temps, forcés de vendre — à n'importe quel prix — leur force de travail afin de survivre, sans avoir accès à la plupart des biens de consommation pourtant créés par leur productivité.

Civilisation du loisir ou... du chômage?

Sans doute le tableau du monde du travail a-t-il considérablement évolué, dans nos sociétés industrielles capitalistes, depuis l'époque où Lafargue écrivait son pamphlet. Les enfants de la classe ouvrière n'ont plus à travailler 10 ou 15 heures par jour dans des manufactures infernales. Et il n'est pas rare — comme se plaisent d'ailleurs à le souligner les admirateurs de l'ordre économique capitaliste — de voir des logements d'ouvriers avec la T.V. couleur à l'intérieur et la Camaro devant la porte. (L'une et l'autre, il est vrai, assez souvent "sur la finance"...)

Et pourtant, étrangement, tout comme au temps de Lafargue et de cette révolution européenne de 1848 à laquelle il fait allusion, de plus en plus nombreux sont les groupes et les mouvements du monde ouvrier à réclamer le *droit au travail*. Il est vrai que Statistiques-Canada, il y a quelques semaines, publiait certaines données pour le moins inquiétantes: plus de 10% de chômeurs au Québec. Un travailleur québécois sur 10. Chez les jeunes, presque un sur quatre. Plus les dépen-

² Raymond Cartier, in: *Paris-Match*, août 1967.

dants, et ceux qui s'en trouvent plus ou moins directement affectés. Ça commence à faire un peu de monde... Et puis, il ne s'agissait encore que des chiffres de la "belle saison". Et l'hiver s'en vient...

Il est également vrai que, tout comme au temps de Lafargue, le travail apparaît encore comme le principal sinon l'unique moyen de subsistance dont disposent la grande majorité des travailleurs. Sans doute y a-t-il, contrairement au 19^e siècle, les allocations de chômage et les prestations du bien-être social. Mais celles-ci ne semblent malheureusement pas toujours donner les moyens de s'offrir la T.V. couleur ou la Camaro. Ni même le steak de bœuf ou les soins dentaires — ce qui est beaucoup plus troublant. Et puis certains, réduits au chômage et à ces prestations, en viennent même à se mettre d'accord avec Félix en fredonnant sa chanson: "La meilleure façon de tuer un homme, c'est de le payer à ne rien faire..."

Dossiers de "Vie ouvrière" consacre son présent numéro à l'une des causes actuelles les plus importantes de cet accroissement du chômage chez-nous: *les fermetures d'usines*. Ce phénomène explique en bonne partie les revendications croissantes du monde ouvrier pour le *droit au travail*. Et sans doute est-il effectivement assez important, si l'on veut réfléchir concrètement à cette question d'un "droit au travail", de chercher d'abord à savoir pourquoi les usines ferment, pourquoi, précisément, il n'y a pas de travail.

Mais pourquoi donc les usines ferment-elles?

Chacun, bien sûr, y va de ses explications à cet égard. L'Opposition accuse le gouvernement du Parti Québécois de faire fuir les investissements avec ses Lois 101 et ses référendums sur l'indépendance. Le P.Q. renvoie la balle au fédéralisme actuel qui a toujours privilégié le développement économique à l'ouest de l'Outaouais — au détriment du Québec et des Maritimes. Ottawa, accusant la conjoncture internationale, se déclare aussi innocent qu'impuissant. Les entreprises fustigent les demandes "exagérées et déraisonnables" des syndicats. Bien des travailleurs croient avoir trouvé les "vrais responsables": ces maudits immigrants qui viennent nous voler nos jobs... Quant aux économistes, ces nouveaux théologiens de la religion technocratique, leurs explications ne dépassent souvent pas la tautologie, la vérité de La Palice: il y a du chômage parce que l'économie se porte mal...

Heureusement, depuis un certain temps, de plus en plus de gens, chez-nous, ont été amenés à développer un regard beaucoup plus critique sur le phénomène de l'accroissement du chômage en général et sur celui des fermetures d'usines en particulier. Une telle lucidité apparaît indispensable pour poser, sans naïveté et sans idéalisme, la question même de la revendication du droit au travail.

Une stratégie de multinationales

Ainsi, en premier lieu, il est de moins en moins facile d'ignorer un premier élément fondamental du problème: depuis quelques années, c'est l'ensemble de l'économie du monde capitaliste qui est en crise. Crise qu'on a essayé de réduire à une simple "crise du pétrole et de l'énergie" mais qui est au fond beaucoup plus vaste et profonde. Crise de structure plus que de simple conjoncture — un peu comme la Grande Dépression des années '30. Crise de la rentabilité capitaliste elle-même, affectée par une baisse tendancielle inéluctable du taux de profit des entreprises qui, pour se maintenir à flot, doivent — évidemment — investir là où les coûts de production seront les moins élevés possibles. Mais là également où le Capital rencontrera le moins de "troubles" possibles avec le monde du travail, avec les revendications ouvrières et syndicales. D'où — on le comprend sans trop de difficulté — la prédilection de ces compagnies pour les pays où des régimes politiques "forts" et souvent militaires (le Chili de Pinochet, la Junte brésilienne, mais aussi Vorster en Afrique du Sud) assurent la "paix sociale et industrielle" en "ramenant à la raison" (à coups de mitraillettes et de chars d'assaut, de temps en temps) les revendications ouvrières et populaires "exagérées et subversives". D'où, inversement, l'hostilité active et farouche de ces compagnies pour les régimes porteurs d'autres préoccupations sociales et politiques: le Chili d'Allende, par exemple, l'a pris à ses dépens.

Cette réalité des fermetures d'usines (*réelles* ou brandies comme autant de *menaces* destinées à faire "réfléchir" les ouvriers), les travailleurs québécois commencent ainsi à l'identifier de plus en plus comme une stratégie des multinationales³.

³ Cf., par exemple, l'intéressant dossier préparé par la C.S.N.: *Les fermetures d'usines, une stratégie des multinationales*, par P. Bakvis, Montréal, 1976. Cf. également le document issu du 13e congrès de la F.T.Q.: *Sécurité d'emploi et fermetures d'usines*.

La logique d'un capitalisme sans visage

Les travailleurs commencent par ailleurs à voir avec plus de clarté qu'il est utopique d'attendre d'un système économique, basé sur la recherche exclusive du *profit* privé, qu'il se préoccupe outre mesure du problème posé par des entreprises fermées. L'être humain individuel et collectif — individus touchés et collectivités affectées par les fermetures d'usines et le chômage — ne compte essentiellement pour l'entreprise capitaliste qu'en tant que force productive de travail et génératrice de profit. Comme l'écrivait tout récemment encore — et non au temps de Lafargue! — le directeur d'une grande société industrielle allemande:

L'homme ne se trouve nullement... au centre de l'entreprise. Là se trouve... le succès économique... Puisque tous les moyens doivent fonctionner, les hommes aussi doivent fonctionner... L'entreprise n'emploie pas les hommes en tant qu'hommes que Dieu appelle par leur nom, mais les hommes en tant que fonctions... Puisque les hommes sont les éléments internes d'un tout, de l'entreprise, ils sont un élément remplaçable et une pièce de rechange. Des pièces de rechange doivent être prêtes à servir, être cataloguées, porter un numéro...⁴

Il est assez difficile d'être plus clair... On peut certes penser que tous les dirigeants d'entreprise ne s'expriment pas avec un cynisme aussi désarmant. C'est pourtant bien ainsi que la *machine* fonctionne. Le *rouage* sans cœur et sans âme qui, finalement, transforme *même ses dirigeants* en pièces de rechange interchangeables — pour peu qu'ils "fittent" dans l'engrenage⁵.

Mais les travailleurs, eux, ont un visage...

Et pourtant, ces "ouvriers-fonctions-numéros-pièces de rechange-éléments remplaçables" ont bien, eux, un visage. Eux, leurs proches, leur famille. Un visage que ne laissent pas indifférent les fermetures d'usines et le chômage qui en découle. Le présent *Dossier de "Vie ouvrière"*

⁴ H.A. Bischoff, directeur de BASF (Allemagne). Propos relevés par P.-E. Charland, cités in: "Notes de lecture: L'appauvrissement psychique par les structures du travail", *Dossiers de "Vie Ouvrière"*, 116, juin 1977, p. 381.

⁵ D'où, entre parenthèses, la naïveté d'en rester à un niveau "moral" d'interprétation du problème et de penser, par exemple, que des "esprits généreux et humains", aux postes de commande, peuvent changer le "visage" d'un système qui, précisément, est une machine sans visage. Le "bon boss" de Yvon Deschamps avait sûrement un grand cœur. Mais...

s'arrête à cet aspect crucial du problème.⁶ Qu'il suffise donc d'évoquer rapidement ici les graves difficultés matérielles, psychologiques et sociales qui s'abattent sur les travailleurs, les familles, les régions et collectivités humaines ainsi affectées: appauvrissement matériel et psychique, déshumanisation, paralysie de l'activité économique et de la vie sociale, problèmes sociaux de toutes natures⁷.

Des solutions ou des "patchages"?

Une telle analyse — même rapide et presque grossière — du problème des fermetures d'usines permet de voir combien sont — parfois ridiculement — insuffisantes certaines "solutions" pourtant largement préconisées dans notre société.

Les syndicats et associations ouvrières le reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes de plus en plus: leurs stratégies et tactiques traditionnelles ne font pas le poids devant la puissance du capital transnational, au demeurant plus puissant que bien des États nationaux. Attendre de l'État, des gouvernements en place qu'ils "civilisent" le Capital et l'obligent à tenir compte de préoccupations sociales (création d'emplois, par exemple) apparaît dès lors plutôt naïf: ou bien cet État est fondamentalement au service des intérêts du grand Capital, ou bien il est ultimement trop faible pour lui opposer sa propre volonté.

Les timides politiques de nationalisation de certains pays occidentaux n'ont le plus souvent abouti qu'au renforcement de l'ordre économique capitaliste. Elles se sont en effet la plupart du temps appliquées aux secteurs les moins rentables de l'économie, dont l'entreprise privée acceptait finalement avec assez bonne grâce de se départir (quand elle ne le demandait pas carrément!) afin de pouvoir se consacrer à

⁶ Cf. P.-E. Charland, "Notes de lectures: l'appauvrissement psychique par les structures du travail", Dossiers de "Vie Ouvrière", 116, juin 1977, 378-383.

⁷ Y compris, à l'occasion, celui de la *violence* à laquelle sont souvent acculées les victimes de telles situations. Cette violence peut prendre des formes très diverses: violence individuelle et souvent individualiste de la "délinquance": vols, vandalisme, etc. Violence plus organisée, plus "politique" à l'occasion de certains conflits de travail, par exemple. Les "censeurs" et autres moralistes bien-pensants de notre société qui se préoccupent de ce problème — certains hommes politiques, éditorialistes, intellectuels et membres du clergé — ne se font en général pas prier pour dénoncer cette violence qui leur saute aux yeux. Ils ont par contre étrangement bien peu de flair, la plupart du temps, pour en voir — et en dénoncer — les enracinements lointains et les causes profondes...

des secteurs plus profitables. Qu'il suffise de penser ici à la nationalisation de l'électricité au Québec de même, par exemple, qu'au projet de loi sur l'assurance-automobile présenté par le gouvernement du P.Q. Dans ce dernier projet, en particulier, apparaît avec une assez grande clarté un des principes de cette "pseudo-social-démocratie" du capitalisme avancé: nationalisation des pertes et privatisation des profits⁸...

La tendance, ressentie chez-nous depuis un certain temps, à voir dans la P.M.E. — la "petite et moyenne entreprise" — le "salut" contre l'envahissement des multinationales — (et, spécialement, contre le risque des fermetures d'usines, puisque le capital des P.M.E. est en général beaucoup moins mobile) tient étrangement bien peu compte du fait que le capitalisme moderne est inéluctablement entré dans une *phase monopoliste* qui condamne précisément, à plus ou moins long terme, la P.M.E. Cette tendance, en vérité, n'est hélas pas sans rappeler la tentation nostalgique de la société québécoise des années '30 qui voyait dans le "retour à la terre" le remède aux maux de la Crise engendrée par les "trusts" et les "grandes puissances d'argent".

Mais alors, quoi?

La nécessité d'une mutation radicale

Chose certaine, en tout cas, il apparaît déjà extrêmement important de voir que l'idée même d'un "droit au travail" n'entre fondamentalement pas dans la rationalité du système capitaliste et de l'idéologie qui lui est associée. Il y a de cela quelques années à peine, un ministre de la Justice du temps ne se gênait pas pour affirmer son complet désaccord avec ceux qui demandaient d'inclure le "droit au travail" dans une charte des droits de la personne: perspective aberrante, bonne pour la Pologne ou la Russie, incompatible avec un régime "libre et démocratique" où chacun est libre de travailler ou de ne pas travailler... Il est vrai, après tout, que les pièces numérotées et interchangeable d'une machine n'ont pas tellement de droits... Qu'arriverait-il, en effet, si elles devenaient irremplaçables — si les travailleurs (et non le profit!) devenaient *la fin* de l'activité économique, et non ce qu'ils ont toujours été, au fond, depuis la naissance de l'industrialisation capitaliste: une

⁸ Alors que, bien sûr, du point de vue qui nous intéresse ici, seul un contrôle plus socialisé des secteurs *vraiment rentables* de l'économie pourrait permettre d'investir efficacement avec des préoccupations beaucoup plus sociales.

vaste (et plus ou moins docile) "armée de réserve" des chaînes de production...

On voit en tout cas mal comment cela pourrait s'espérer au sein des rouages de la machine actuelle. Sans, justement, mettre en pièces cette machine et en fabriquer une autre. Une autre sorte. Non pas, bien sûr, les moulins à vapeur du temps de Marx, de Lafargue et des premières grandes colères du mouvement ouvrier. Mais, encore beaucoup plus profondément, les rouages mêmes de la machine capitaliste et des rapports de production qu'elle tisse, centrés sur la propriété privée des moyens de production et le contrôle du travail des ouvriers.

Une telle perspective implique, certes, une mutation profonde. À vrai dire, une véritable "révolution". Mutation de structures économiques, évidemment. Mais aussi, mutation des consciences, de la culture. Mais, comme l'a écrit Roger Garaudy dans *L'Alternative*, fascinante réflexion sur les perspectives du socialisme autogestionnaire: "il n'y a pas de troisième voie. Parce qu'il n'y a pas déjà deux voies. Il y a mille impasses. Mais une seule alternative au chaos".

Une lutte longue, dans la lucidité

Qu'une telle mutation ne se fasse pas du jour au lendemain, c'est, bien sûr, une évidence historique. Qu'elle n'aille pas de soi et implique de la sueur et des larmes — aucun changement valable n'est à un moindre prix. Qu'elle soit possible et désirable — ceux qui, aujourd'hui, se voient refuser jusqu'à la possibilité de travailler n'ont pas le luxe de pouvoir en douter. Que cette mutation, pour ne pas sombrer dans l'utopie stérile, exige, pour se construire, des étapes souvent modestes et toujours laborieuses, cela devrait aussi être assez évident. Des éléments du présent dossier en évoquent d'ailleurs certains contours. Mais même à l'intérieur de luttes et de stratégies plus restreintes dont l'enjeu peut paraître loin des perspectives — utopiques — de la mutation entrevue, il importe de ne jamais perdre celle-ci de vue. De ne pas perdre de vue qu'au-delà de l'exigence d'un "droit au travail" persiste l'espoir et la revendication de ce "droit à la paresse" qu'anticipait génialement Paul Lafargue. Ou, comme l'exprimait peut-être moins "scandaleusement" son illustre beau-père, Karl Marx, l'espoir d'une société "où le libre développement de chacun serait la condition du libre développement de tous".

24 août 1977

Perspectives bibliques des militants chrétiens

Guy MÉNARD

Plusieurs militants chrétiens — au Québec comme un peu partout dans le monde — partagent depuis un bon moment déjà avec leurs camarades militants non-chrétiens l'essentiel des perspectives qui viennent d'être évoquées. Ces militants chrétiens sentent par ailleurs le besoin et la nécessité de confronter ces lignes de pensée et d'action avec la tradition de foi dans laquelle ils s'enracinent. D'interroger celle-ci à partir du lieu de leur militance. Or, précisément, cette tradition biblique qui est la leur est loin d'être indifférente au problème soulevé par ces pages en rapport avec l'exigence d'un "droit au travail".

Aliénation religieuse et critique de la religion

Plusieurs de ces militants chrétiens sont, en premier lieu, conscients du fait que, tout au long de l'histoire, la foi et l'Évangile dont ils se réclament ont été largement "confisqués", appropriés par les classes dominantes pour mieux assujettir les classes laborieuses et exploitées. C'est Paul Lafargue, encore, qui, dans l'introduction de son petit pamphlet, évoquait cette réflexion très significative d'un homme d'État français du 19^e siècle:

Je veux rendre toute-puissante l'influence du clergé, parce que je compte sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir et non cette autre philosophie qui dit au contraire à l'homme: "Jouis".¹

¹ A. Thiers, cité par P. Lafargue in: *Le droit à la Paresse*, Avant-propos, op. cit., p. 119.

On pourrait, bien sûr, multiplier de telles illustrations.

Ces militants savent que, les premiers, ils doivent dénoncer avec vigueur de telles falsifications d'un Évangile-opium-du-peuple qu'ils éprouvent au contraire comme exigence et dynamisme de libération pour tous les humains et spécialement pour les plus exploités. Ils savent par ailleurs qu'une autre lecture de l'Évangile est aujourd'hui possible et nécessaire, à partir d'une solidarité avec les intérêts, les aspirations et les luttes de la classe ouvrière et des autres couches exploitées du peuple.

Le travail et le Dieu des chrétiens

Cette relecture de l'Écriture Sainte, source fondamentale de leur foi, leur permet ainsi de redécouvrir l'importance et la signification que le Dieu auquel ils croient attache à la réalité du travail humain. Certes, leur éducation religieuse leur a lourdement inculqué l'idée que le travail humain a été, dès les débuts de l'humanité, associé à quelque chose de pénible, de douloureux et de souffrant "à cause du péché de l'homme" condamné par Dieu à "gagner son pain à la sueur de son front". Ces militants savent pourtant que tel n'est pas le seul — ni même le premier — visage du travail. Mais qu'au contraire le travail humain, créateur, a été confié à l'homme et à la femme comme la façon par excellence pour ceux-ci de ressembler à ce Dieu à l'image duquel ils ont été faits. D'un Dieu bon, créateur d'un monde bon. Et qu'ainsi, par voie de conséquence, empêcher quelqu'un de travailler, d'exercer un travail créateur, c'est, en quelque sorte, l'empêcher de ressembler à Dieu. Peut-être, en un sens, le plus grand des "péchés". Plus encore que le meurtre — physique — d'Abel par Caïn.

Ces militants chrétiens apprennent par ailleurs à voir que ce "péché" qui affecte négativement le travail humain dans l'histoire n'est pas une pure abstraction, insaisissable et mystérieuse. En relisant l'histoire du peuple des croyants, ils constatent combien, de leur temps, le travail a constitué l'un des terrains où l'égoïsme des hommes et des femmes a laissé le plus de *traces* dans les structures, le tissu concret de la vie humaine et sociale: arbitraire, violence, injustice et exploitation qui ajoutent encore au poids inhérent du travail. La Bible est pleine d'illustrations à cet égard: ouvriers frustrés de leur salaire (Cf. Jér 22:13; Jc 5:4); paysans dépouillés par l'impôt (Am 5:11); populations soumises

à la corvée par un gouvernement ennemi (2 Sam 12:31) ou même par leurs propres chefs (1 Sam 8:10-18); esclaves condamnés au travail et aux coups (Si 33:25-29); ouvriers sous-employés, voués au chômage comme dans la parabole de la onzième heure (Mt 20:6-7); expérience fondamentale du travail forcé des Hébreux en Égypte, dont la libération — l'Exode — représente la naissance même du peuple de Dieu.

Au nom même de cette libération, le Dieu d'Israël a donné à son peuple une Loi, législation destinée — entre autres choses — à préserver le travail humain des formes monstrueuses et inhumaines que lui confère trop souvent l'exploitation des puissants (Cf. plusieurs passages du Deutéronome, e.g., dont le ch. 15). Hélas, pour la plus grande partie de l'histoire du peuple de la Bible, ces législations protectrices du travail sont demeurées utopiques, lettres mortes. Idéal inatteignable. Comme si les impératifs de la propriété rétablissaient sans cesse les conditions d'inégalité, d'injustice, d'esclavage sous une forme ou sous une autre.

Actualiser dans l'histoire l'idéal de la bible

Cet idéal biblique, pourtant, de nombreux militants chrétiens du monde ouvrier continuent d'y adhérer avec espoir, profondément. Bien des croyants du passé n'entrevoyaient pas comment un tel idéal pouvait être mis concrètement en pratique et se réfugiaient par conséquent dans l'espoir d'un "monde meilleur" au-delà de l'histoire. Les militants d'aujourd'hui, de plus en plus, croient qu'il est possible et nécessaire de "se donner des mains" pour matérialiser dans l'histoire des morceaux essentiels d'un tel idéal. Ces "mains", ces instruments d'action, la conscience et la lutte des hommes et des femmes les ont petit à petit développés. La conscience et l'intelligence de l'humanité ont mis au point des outils — théoriques et pratiques — pour mieux connaître la matière, la vie, le corps humain, son psychisme, etc. De même, des hommes et des femmes ont laborieusement appris à démonter les mécanismes de la vie sociale, économique et politique, afin d'inscrire dans l'histoire une action plus lucide, plus efficace, plus libre et plus libératrice. Ce sont des instruments — grilles d'analyse de la réalité sociale et guide d'action en vue de sa transformation — que de plus en plus de militants chrétiens ont appris à utiliser. Et qui risquent de permettre à l'idéal biblique de se concrétiser un peu plus, selon la volonté même du Dieu de la Bible et de Jésus-Christ.

Non pas, sans doute, que l'histoire puisse s'identifier purement et simplement à ce "Royaume de Dieu" qui maintient toujours ouverte, en avant, l'espérance des croyants. Mais de telle sorte que cette histoire devienne l'image, la *parabole* la plus éloquente de ce Royaume jamais parfaitement achevé. "Le Royaume de Dieu, *c'est comme* des hommes et des femmes qui luttent pour faire une société plus juste et plus fraternelle..." Ces militants, au fond, ont la conviction de ne pas se contenter ainsi de dire "Seigneur! Seigneur!" en se croisant les bras. De ressembler à ce constructeur de la parabole (Cf. Lc 14:28ss) qui, voulant bâtir une tour, commence par s'asseoir pour calculer la dépense et pour planifier les moyens de se rendre au bout de sa tâche. Eux aussi, ultimement, comme les autres militants engagés dans la libération de la classe ouvrière et des autres couches exploitées du peuple, aspirent à une mutation profonde de la société actuelle. À une société où l'homme, enfin, non seulement n'aurait plus à s'humilier pour quémander du travail, ni à se contenter de tâches déshumanisantes afin de simplement pouvoir survivre, mais où les hommes et les femmes pourraient enfin se vouer à un travail libérateur et créateur. Dans lequel se manifesterait clairement la parenté de l'être humain et de Dieu. De ce genre de Dieu qui, le premier, a voulu se salir les mains à l'ouvrage et qui, à travers l'histoire, n'a jamais caché son "faible" pour tous ceux qu'un travail inhumain — ou que la privation de travail — empêche d'être des personnes humaines pleines et entières.

24 août 1977

Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait: cela était très bon. Il y eut un soir, il y eut un matin: sixième jour. Ainsi furent achevés le ciel, la terre avec tout ce qu'ils contiennent. Dieu conclut ainsi l'ouvrage qu'il avait fait et, au septième jour, il tomba en chômage, car la multinationale pour laquelle il travaillait avait décidé de fermer son chantier, de slacker ses ouvriers et de réinvestir ailleurs ses capitaux. Et Dieu maudit le septième jour, car il était tombé en chômage, après avoir pourtant créé tout ce qu'il avait créé...

Le conflit à la Robin Hood

Robert GUIMOND

Les journaux nous rapportent ces derniers mois le déroulement d'un conflit d'une importance majeure pour tout le mouvement ouvrier. La lutte qu'ont menée les meuniers du Québec — et que mènent encore ceux de la Robin Hood Multifoods à l'heure où ces lignes sont écrites — devient maintenant l'exemple de la résistance qu'opposent les forces ouvrières aux mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau.

I — Les événements

1^e phase: la crise du pain

La décision de la commission anti-inflation à l'effet de couper les augmentations salariales négociées entre les meuniers et les minoteries Phénix, Ogilvie, Robin Hood et Maple Leaf provoque le conflit. Les meuniers après avoir obtenu des augmentations de 10 et 11% pour les deux premières années de l'application de la convention collective se voient donc amputés de 40 cents / l'heure. Comme par ailleurs, les compagnies ont déjà augmenté leurs prix de 10%, les meuniers évaluent à 425,000 dollars les montants qui vont revenir dans les coffres des patrons.

Fin-janvier 1977: — Début de la grève chez Phénix, Ogilvie et Robin Hood; et plus tard chez Maple Leaf, en signe de protestation.

C'est un événement marquant puisque les minoteries détiennent un secteur important de la production: avec quelques 500 travailleurs

à leur emploi, elles fabriquent 4.5 millions de livres de farine par jour et 22.5 millions de livres par semaine, soit 25% du marché canadien. Elles produisent les farines Steinberg, Coop, Five Roses, Ogilvie, Weatheart, IGP, Tuque Rouge, Lake of the Woods, Provigo, Purity, Monarch, Three Stars, Robin Hood, Dominion, Celebration, Brodie et Jollo; elles fournissent de la farine à Pom, Viau, David, Weston, Christie, Cattelli, Price Macaron, Donut. Seule la compagnie Phénix est québécoise; la Robin Hood, elle, est une filiale de la Robin Hood Multifoods Ltd., filiale de la Corporation Internationale Multifoods.

Durant la grève, les réserves de farine s'épuisent rapidement et une crise s'amorce. L'arrêt de travail risque de mettre à pied temporairement les 8,000 employés des boulangeries et d'entraîner une pénurie de farine; les hôpitaux peuvent se voir privés de farine, et même, lit-on dans certains journaux, les églises risquent de se retrouver sans hosties!

Mi-février: — La semaine du 6 au 12 février 1977 marquera le sommet de la crise. Les comptoirs sont littéralement dévalisés: il n'y a plus de pain dans les 33 magasins Dominion de la région métropolitaine; le pain se vend 1.20 dollar sur le marché noir. On procède à 400 mises à pied dans les boulangeries, le 8 février; 1,000 mises à pied, le 10. Apparition de recettes de pain aux nouilles.

La commission anti-inflation maintient sa décision le 11 février et allègue que capituler devant les meuniers, c'est capituler devant les autres groupes. Par ailleurs, elle ne souffle mot de la hausse des prix décrétee par les compagnies.

2^e phase: l'approvisionnement à l'extérieur

Entre temps, les boulangeries commencent à s'approvisionner en Ontario. Devant la pénurie qui risque de s'étendre et d'entraîner de lourdes conséquences, la réaction gouvernementale ne se fait pas attendre: le 15 février, le bureau montréalais de la commission canadienne du blé émet 60 permis d'importation de la farine. En une couple de jours, 75 permis sont émis temporairement aux boulangeries qui le demandent et l'ordre est donné aux douaniers de laisser entrer la farine, qui coûte maintenant 16.50 dollars le sac au lieu de 9 dollars au Québec. Des tonnes de farine franchissent les frontières, d'abord de Buffalo, puis du Missouri où les syndiqués ont moins de contacts de solidarité.

Le 15 février, le cabinet fédéral maintient la décision de la commission anti-inflation de couper les augmentations salariales négociées, et le ministre Munro propose un conciliateur dans le conflit. C'est la réponse aux syndiqués qui demandent de tenir compte du contexte québécois où le coût de la vie et le chômage sont particulièrement élevés. Un comité bi-partite — syndicat-gouvernement — est formé. Les meuniers de leur côté tentent d'accroître leurs appuis: des contacts sont entrepris avec la FTQ, avec le Syndicat des Teamters pour empêcher le transport de la farine au Québec.

Fin-février: — La crise est complètement résorbée. Le pain se vend 20 sous chez plusieurs marchands.

3^e phase: à la recherche d'un compromis

Tant bien que mal, des négociations s'entreprennent et le profil d'un compromis se dessine dans les têtes gouvernementales: le 40 cents l'heure en sus des mesures anti-inflationnistes irait dans un fonds de pension pour les syndiqués, administré en fiducie... Dans un premier temps, les meuniers refusent et exigent leur 40 cents l'heure immédiatement. La solidarité syndicale grandit: des travailleurs de l'Ontario et des États-Unis appuient les syndiqués. Manifestation de 2,500 personnes à Montréal le 10 mars.

Le 27 mars: — Les tribunaux entrent en ligne de compte à leur tour: à la demande des compagnies, ils émettent une injonction qui a pour effet de rendre l'arrêt de travail illégal. Les meuniers y passant outre, continuent leur campagne de boycottage; le conflit s'éternise; les travailleurs s'impatientent.

À la mi-juillet une entente de principe intervient entre les compagnies Phénix et Ogilvie et les syndicats, tandis que la compagnie Robin Hood, elle, ouvre des postes et se cherche de nouveaux employés.

4^e phase: la fusillade du 22 juillet

Les travailleurs auront à payer avec leur sang la lutte qu'ils ont entreprise. Le 22 juillet, les gardes de sécurité à l'emploi du Bureau des détectives industriels tirent sur huit grévistes en piquetage à la compagnie Robin Hood. Ces événements particulièrement tragiques viennent cristalliser la solidarité des autres travailleurs à la lutte que mènent les

meuniers. La CSN demande une enquête publique, le retrait immédiat des scabs et des fiers-à-bras armés. Le gouvernement québécois étrangement absent tout au long du déroulement du conflit déclenche une enquête sur les agences de sécurité.

Le 27 juillet, les syndiqués des compagnies Phénix et Ogilvie rentrent au travail et les meuneries ouvrent leurs portes. De leur côté, Maple Leaf et Robin Hood ne veulent pas négocier; de plus, cette dernière veut licencier 50 employés.

Le 28 juillet, 4000 personnes manifestent leur appui et une campagne internationale de boycottage des produits Robin Hood et Multi-foods est lancée.

II — *Quelques observations*

1 — Sur l'importance de la lutte

La lutte des meuniers est une lutte importante et elle revêt une signification particulière dans l'histoire du mouvement ouvrier canadien. En dehors des journées de débrayage, telle celle du 14 octobre, en signe de protestation contre le gel des salaires et les mesures anti-inflationnistes, les meuniers furent à peu près les seuls à mener une lutte aussi directement ouverte. Ils ont agi comme une force d'entraînement et servent d'exemple pour d'autres conflits. La lutte vise aussi une compagnie multinationale et se fait dans un secteur important de la production. Le résultat obtenu mérite considération: le 40 cents / l'heure négocié ne retournera pas dans les coffres des compagnies mais dans un fonds de pension pour les salariés.

2 — Sur les relations de travail

Les actes de violence posés par les gardes de sécurité à la solde de la Robin Hood, le 22 juillet, démontrent clairement les insuffisances du code du travail actuel. L'emploi de scabs et d'agence de sécurité continue de limiter le droit de grève et en réduit considérablement l'exercice.

3 — Sur la place du judiciaire

Les injonctions de la Cour ordonnant le retour au travail se sont avérées sans suite. Les meuniers ne sont pas rentrés au travail sous le

coup des injonctions mais bien d'une entente avec les compagnies pour ce qui est des minoteries Phénix et Ogilvie. Ces injonctions ont encore démontré que telle n'était pas la façon de régler les conflits de travail.

4 — Sur les liens entre le gouvernement Trudeau, les États-Unis et les multinationales

La résistance des meuniers visait directement la politique anti-inflationniste du gouvernement Trudeau. Il est intéressant de noter comment s'est résorbée la crise de la farine: l'émission de permis d'importation permettait aux multinationales américaines d'exporter des tonnes de farine presque au double du prix habituel sur le marché. Sans le secours des États-Unis, les meuniers auraient pu conserver leurs acquis au niveau de leurs augmentations salariales. Par contre, les minoteries ont pu conserver leur hausse du prix de la farine et du pain, décrétée durant la négociation de la convention collective.

5 — Sur la solidarité syndicale

La solidarité qu'ont démontrée les meuniers a été particulièrement tenace. Leur lutte fut l'occasion de la construction de multiples solidarités; les événements du 22 juillet entre autres, les ont placés au rang des pionniers dans les luttes que mène le mouvement ouvrier.

Recensions

Émile Poulat: Catholicisme, démocratie et socialisme. Casterman, Religion et Sociétés, 1977, 562 pages.

* * *

Émile Poulat: Église contre Bourgeoisie. Casterman, Religion et Sociétés, 1977, 290 pages.

Ces deux volumes se complètent pour nous présenter une analyse du mouvement intellectuel et social catholique, de ses développements, de ses contradictions, de ses crises, entre Léon XIII et Pie XI, de 1880 à 1930: de la naissance du socialisme à la victoire du fascisme. *Église contre Bourgeoisie* se présente comme une tentative pour dégager les grandes perspectives et le schéma directeur que suggérerait la recherche précédente. C'est, de dire l'auteur, une introduction au devenir du catholicisme actuel.

Le titre du livre est délibérément provocant. "On insiste depuis si longtemps, et de plus en plus sur l'alliance — la collusion — de l'Église avec la bourgeoisie, qu'on est devenu incapable de voir leur conflit et d'en mesurer la profondeur." L'auteur tente de démontrer ce cercle vicieux par une étude historique du mouvement social catholique et des tendances actuelles dans l'Église.

* * *

Bernard Joinet: Le soleil de Dieu en Tanzanie. Collection "Pour qui je vis", Éditions du Cerf, 1977, 164 pages.

Bernard JOINET, Père blanc, missionnaire nouveau style, brûle de ses deux passions: Dieu et le socialisme. Il raconte la Tanzanie, pays d'Afrique encore mal connu, où un homme Julius NYERERE, et un peuple ont engagé une expérience essentielle pour tous les hommes de progrès. Celle de l'Ujamaa, de l'autogestion, du socialisme dans la liberté. Il analyse l'expérience tanzanienne, il dit en quoi elle concerne les Européens.

En Tanzanie, les croyants et leurs évêques ont choisi délibérément le chemin de Nyerere et du socialisme. Le Concile, les petites communautés, les rapports entre foi et politique: sur tous ces sujets, les chrétiens de Tanzanie donnent à leurs frères d'occident une étonnante leçon.

Non plus exportateur des idées européennes, Bernard JOINET fait le lien entre l'Afrique et l'Europe chrétienne, il aborde ici pour le grand public des questions trop souvent réservées aux "spécialistes".

BERNARDIN FRÈRES INC.
ASSURANCES — INSURANCE

8000 ST. DENIS, MONTREAL H2R 2G1
TEL. 384-9200



BUREAU CHEF: 625 Deslauriers, St-Laurent 336-7070

MONTREAL: 5940 Papineau 273-8861
6270 Ouest St-Jacques West 489-8221
9061 Boul. Pie IX Blvd. 325-0562
Centre d'Achats Fairview

POINTE CLAIRE: Fairview Shopping Center 694-3310
3703 Côte-Vertu 336-7840

ST-LAURENT: 1690 Boul. Labelle Blvd. (Chomedey) 688-3751

LAVAL: 405 Ouest Curé Poirier West 677-9136

LONGUEUIL: 11675 Est Notre-Dame East 645-9261

P.A.T.:

VITRERIE GENERALE

PLATE GLASS: 8120 Alfred, Ville d'Anjou 354-7550

G. Lebeau Ltée / Ltd.

SOMMAIRE

Travailleurs mis à pied depuis 1976

Sherbrooke, zone sinistrée

East Angus deviendra-t-elle une ville fantôme?

Ce qui arrive quand des usines ferment

Fermeture en milieu urbain

Les causes de la fermeture des usines

La résistance en Abitibi

Fermeture d'usines et action syndicale

Fermeture d'usines et Droit au travail

Perspectives bibliques des militants chrétiens